

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne

Athis-Mons
Juvisy-sur-Orge
Paray-Vieille-Poste

2012



AVEC L'AGGLO, VOTRE VILLE EST + FORTE



SOMMAIRE

1 UNE POSITION STRATÉGIQUE

- Au cœur du Pôle d'Orly
- Un territoire en mutation
- Une agglomération de 3 communes en 2012 et de 5 en 2013

P.5/10

2 LE+DE LA DÉMARCHÉ INTERCOMMUNALE

- Une intercommunalité parmi les + intégrées d'Ile-de-France
- Les élus et l'assemblée
- Préparer l'extension à deux nouvelles villes

P.11/16

3 PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- Réduire nos déchets
- Lutter contre le changement climatique

P.17/20

4 VALORISER LE CADRE DE VIE

- Entretien et embellir l'espace public
- Préserver le Coteau des vignes
- Réaliser un nouveau quartier en bord de Seine
- Combattre l'habitat indigne

P.21/26

5 ASSURER UNE MOBILITÉ DURABLE

- Préparer l'arrivée du tramway
- Anticiper le super métro
- Partager l'espace public

P.27/30

6 UN TERRITOIRE QUI TRAVAILLE ET ENTREPREND

- Agir pour l'insertion et l'emploi
- Soutenir le dynamisme économique
- Diversifier le tissu commercial

P.31/34

7 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

- Répondre aux enjeux de l'âge
- Inscrire dans la proximité le droit et la sécurité
- Conforter la cohésion urbaine

P.35/38

8 UN TERRITOIRE DE DÉCOUVERTES

- Croiser les arts et la culture
- Faciliter l'accès de tous à la diversité des cultures et savoirs
- Initier le public aux arts visuels
- Enseigner la musique, la danse et le théâtre
- Jouer pour se rencontrer
- Encourager la dynamique culturelle associative
- Offrir des équipements aquatiques performants

P.39/46

9 UNE ORGANISATION ÉCO-CITOYENNE

- L'organisation administrative
- Ressources humaines
- Affaires générales
- Prévention des risques
- Communication
- Accueil et coursiers
- SIG
- Finances
- Achats et logistique
- Patrimoine bâti
- Informatique

P.47/58

TERRITOIRE DE VIE ET DE PROJETS

En développant le service public,
nous agissons
pour nos concitoyens.

L'année 2012 a été marquée par l'aboutissement et le lancement de plusieurs projets.



François Garcia
Président des Portes de l'Essonne

Depuis plusieurs années, la Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne édite son rapport d'activité. J'ai le plaisir de vous présenter cette édition 2012.

L'année fut riche en projets et en réalisations. De la création de la boutique de la Recyclerie (une nouveauté dans l'Essonne !) à la poursuite des travaux du contournement d'Orly, en passant par l'inauguration de 25 km de circulations douces ou l'équipement en matériel numérique de nos salles de cinéma, notre Agglomération a poursuivi durant cette année la mise en œuvre de nombreux projets au service du développement de notre territoire, de son cadre de vie mais avant tout de ses habitants.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne, dorénavant élargie aux communes de Morangis

et Savigny-sur-Orge, compte plus de 100 000 habitants. Cette intégration marque une étape importante dans le développement des Portes de l'Essonne et permet à de nouveaux habitants de bénéficier des services offerts par notre collectivité.

En développant le service public, l'accès à la culture, aux loisirs, aux sports, nous agissons pour nos concitoyens. Si nous œuvrons chaque jour pour améliorer le quotidien des habitants des Portes de l'Essonne, nous avons également à cœur d'inscrire notre territoire dans la dynamique de la métropole parisienne en participant à la mise en œuvre de grands projets.

Nous participons au développement des transports en commun sur notre territoire avec l'arrivée du tramway et les enjeux liés au prolongement des lignes 14 et 18 dans le cadre du Grand Paris, à la future gare TGV de l'aéroport d'Orly et au Grand pôle intermodal de la gare de Juvisy-sur-Orge.

Bien gérer le présent tout en préparant l'avenir c'est toute l'ambition de notre Communauté d'agglomération.

UNE ORGANISATION EN MOUVEMENT

Par ses services et ses projets, la Communauté d'agglomération contribue à la cohésion et au développement durable de son territoire.

Le développement durable est au cœur de l'action de la Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne. Depuis 12 ans qu'elle existe, la Communauté s'est vue confier la gestion de nombreux services publics indispensables à la vie quotidienne. Son réseau d'équipements publics permet d'inscrire son action dans la proximité et contribue à la cohésion sociale et territoriale. Au cœur du pôle stratégique constitué par la plate forme aéroportuaire d'Orly, les Portes de l'Essonne représentent un territoire dynamique. L'agglomération travaille avec et pour les villes. La démarche communautaire permet de porter des projets ambitieux et de peser dans les choix d'aménagement régionaux.

En 2012, dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, l'agglomération s'est attachée à maintenir la qualité de ses services tout en répondant à l'évolution des besoins et aux enjeux du développement durable. La collecte des déchets ménagers a été réorganisée pour améliorer les résultats en termes de tri et de recyclage et aus-

si maîtriser son coût. Les horaires des médiathèques ont été révisés afin de s'adapter au rythme de vie des actifs. Les moyens supplémentaires ont été dégagés pour la coordination gérontologique, l'insertion sociale et professionnelle, la lutte contre l'habitat indigne. 2012, aura également été une année décisive pour de nombreux projets comme le tramway Villejuif-Athis-Mons-Juvisy, le pôle multimodal constitué par la gare de Juvisy, le contournement routier de l'aéroport, la reconversion des friches des bords de Seine, l'aménagement de l'entrée nord de l'agglomération.

C'est ainsi une organisation et une agglomération en mouvement qui abordent 2013 et la perspective de l'extension à deux nouvelles villes : Morangis et Savigny.



Michel Sauvé
Directeur Général des Services
des Portes de l'Essonne

2012, une année décisive
pour de nombreux projets
menés avec les villes



1

UNE POSITION STRATÉGIQUE

■ 5/10 ■

Au cœur du Pôle d'Orly

Un territoire en mutation

Une agglomération de 3 communes en 2012
et de 5 en 2013

AU CŒUR du Pôle d'Orly

Les Portes de l'Essonne s'inscrivent dans l'élan du Pôle d'Orly. Carrefour d'échanges international, maillon central du Cône sud de l'innovation, le pôle accueille le 2^e aéroport français et 10^e aéroport européen, le plus grand marché de produits frais du monde (MIN de Rungis) ainsi que le 1^{er} parc d'affaires privé en Europe (Silic).

> **Le développement de nouvelles infrastructures de transport doit palier au déficit dont souffre le pôle** conduisant à l'hégémonie de la voiture particulière. Complétant la réalisation du T7 (Villejuif-Orly-Juvisy), la loi du Grand Paris prévoit la réalisation de 2 lignes de métro express desservant ce pôle afin de connecter les sites d'emplois et de recherche franciliens, les bassins de vie et les grands équipements métropolitains. Une nouvelle gare terminus intermodale est à l'étude entre les aéroports de l'aéroport. (lire page 29).



L'aéroport d'Orly.

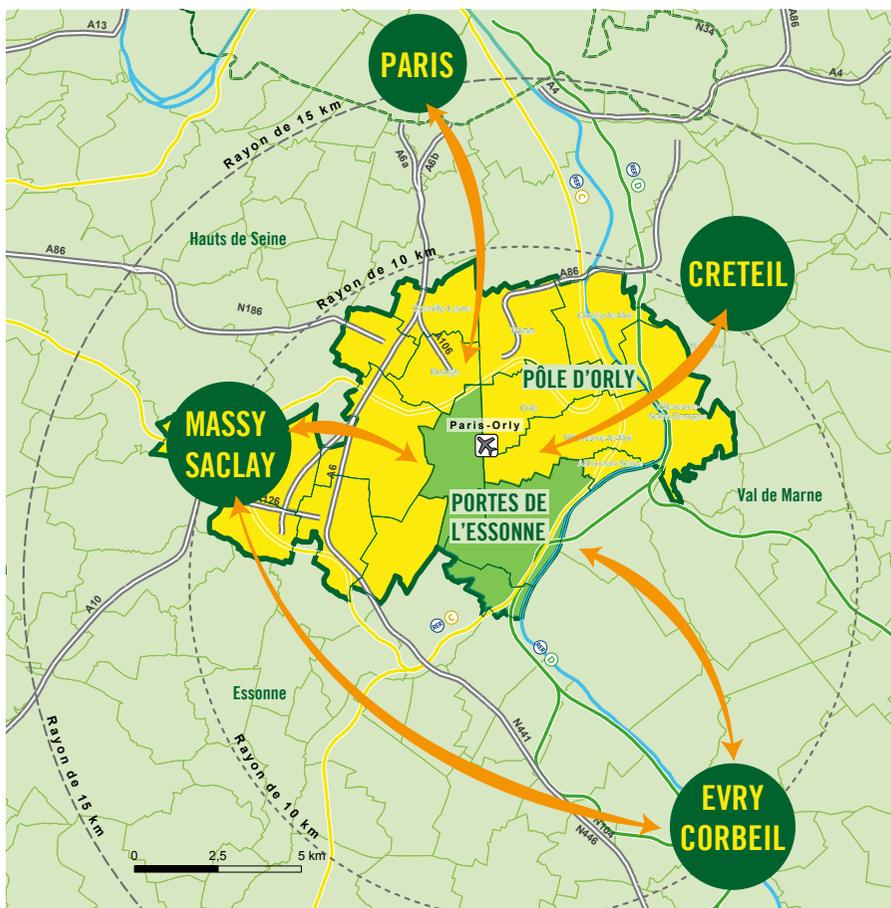
> **Le Contrat de développement territorial du Grand Orly.** La Loi du Grand Paris adosse le réseau Grand Paris Express à l'élaboration de Contrats de développement territoriaux (CDT) autour des grandes gares du réseau. Ceux-ci définissent les objectifs et priorités en matière d'urbanisme et de lutte contre l'étalement urbain, de logement, de déplacements, d'équipement commercial, de développement économique, sportif, culturel, de protection des ressources et des espaces naturels et des paysages. Ainsi un CDT Grand Orly est engagé depuis fin 2011 avec la Préfecture de région, les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne et l'Association du Grand Orly recoupant 15 communes – dont 5 sur l'Essonne (Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste, Morangis et Wissous) – très directement intéressées par la réalisation de ces lignes de métro. Sur un territoire de près de 250 000 habitants et 135 000 emplois, un diagnostic partagé a été établi sur les bases d'un atlas produit par l'association avec l'aide de l'IAU. 2013 sera consacrée à la définition du projet stratégique et à sa déclinaison en programme d'actions. Les moyens à mettre en œuvre pour permettre la réalisation progressive de logements répondant aux orientations du Sdrif arrêté par le Conseil régional en 2012 sont un des éléments majeurs des CDT.



Le tram desservira l'agglomération en 2013.



Réunion de l'association du Grand Orly.



LES PORTES DE L'ESSONNE AU SEIN DU CÔNE DE DÉVELOPPEMENT SUD-FRANCIEN

> **Le Pacte d'Orly.** Les acteurs économiques val-de-marnais et essonnais (dont Les Portes de l'Essonne), en partenariat avec l'Etat et la Région, ont décidé de mettre en place un pacte pour l'emploi, la formation et le développement économique. L'ambition de ce pacte porté par l'association Orly-Paris, est de contribuer à la création d'emplois sur le pôle d'Orly et de permettre l'essor des projets de développement économique, en mobilisant l'ensemble des acteurs. Deux actions phares ont été mises en œuvre en 2012 : la création d'une antenne du Pôle-Emploi spécialement dédiée aux entreprises de la plateforme aéroportuaire et un forum pour l'emploi.

Dans la continuité du premier pacte, un Pacte 2 a été adopté. Plusieurs priorités ont été définies : renforcer la performance économique et l'attractivité d'Orly-Paris ; attirer les investisseurs et les entreprises à fort potentiel d'emplois ; améliorer l'accès des populations locales aux emplois du pôle d'Orly.

28 000

emplois directs et 50 000
emplois indirects ou induits
par l'aéroport

250 000

habitants, 100 000 ménages,
135 000 emplois sur le terri-
toire du CDT du Grand Orly

L'Association du Grand Orly

L'association des Communes et Communautés du Grand Orly a été créée en novembre 2011. Elle rassemble les communes d'Ablon-sur-Seine, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Orly, Rungis, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, Wissous et la Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne.

L'association s'est fixée pour double objectif de construire un projet de territoire cohérent et de faire reconnaître, à l'échelle métropolitaine, le Grand Orly comme un territoire stratégique en affirmant ses atouts et son potentiel de développement. Ses principales missions concernent aujourd'hui la rédaction du Contrat de Développement Territorial du Grand Orly, l'élaboration d'une contribution à la révision du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France, la participation au débat sur la gouvernance métropolitaine initié par Paris Métropole.

UN TERRITOIRE qui se renouvelle

A la jonction de la grande et de la petite couronne, bientôt mieux desservies par les transports collectifs, les Portes de l'Essonne constituent un territoire en mutation. Le tissu urbain et économique se renouvelle. Les espaces naturels sont valorisés.

> **Plusieurs opérations urbaines** ont été engagées ces dernières années ou sont appelées à démarrer : redynamisation des centres-villes, renouveau des grands ensembles, rénovation des quartiers anciens, reconversion des friches industrielles des bords de Seine, requalification des grands axes routiers...

> **Aéroport de Paris (ADP) a engagé le réaménagement de ses aéroports d'Orly** pour répondre aux standards internationaux et accroître la capacité d'accueil de l'aéroport. Les aéroports seront réunies par un bâtiment de liaison pour former un terminal unique. Le projet prévoit à plus long terme la réalisation d'un pôle multimodal avec gare TGV, métro, tramway.

> **Le projet cœur d'Orly** est porté par ADP dans une démarche de haute qualité environnementale. Il prévoit, sur 130 hectares, la construction de bureaux, de commerces et d'un

hôtel, l'ouverture d'un centre de congrès et d'expositions ainsi que la création d'espaces verts.

Attendu pour 2020, ce projet renforcera l'attractivité économique de l'agglomération, générera de nouvelles opportunités d'affaires et constituera un nouveau gisement d'emplois.

> **D'importants espaces naturels** marquent le territoire des Portes de l'Essonne. Des projets ont été engagés pour les valoriser et les sauvegarder : Côteau des vignes, remarquable espace naturel sensible au cœur de l'agglomération ; restauration des berges de l'Orge ; bords de Seine...

> **Les projets de tramway Villejuif-Juvisy et de lignes de métro express** vont contribuer à mieux desservir l'agglomération en la reliant aux pôles d'emplois et d'innovation métropolitains (lire pages 28 et 29).



Quartier d'habitat sur les bords de Seine.



L'Orge et le Côteau des vignes.



©Stif



©Stif

Le bâtiment qui réunira les 2 aéroports d'Orly.



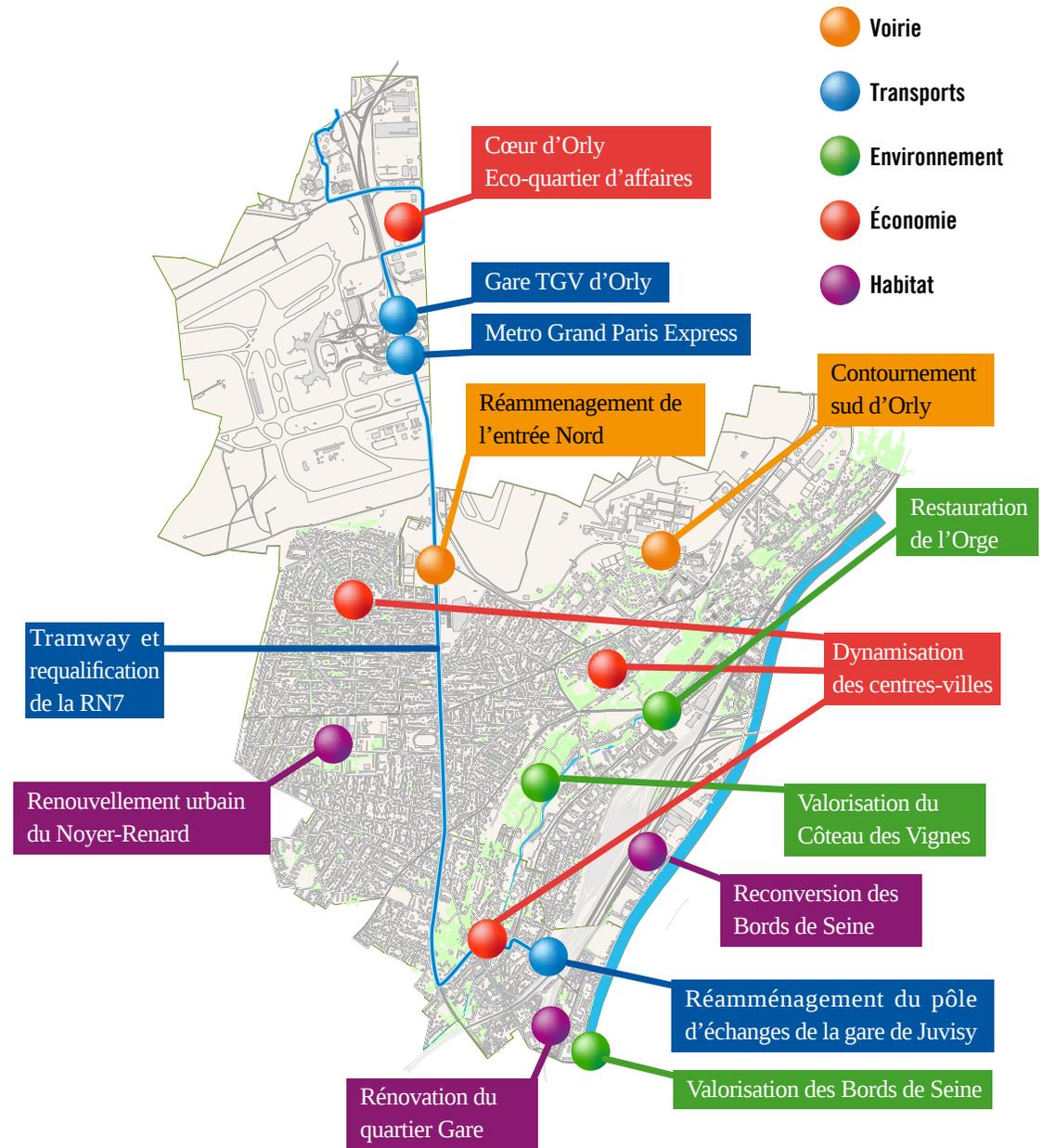
©Stif

La RN7 sera réaménagée avec la réalisation de la phase 2 du tram jusqu'à Juvisy.



©Stif

L'entrée nord de l'agglomération en cours de réaménagement.



LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

UNE AGGLOMÉRATION

de 3 communes en 2012 et de 5 en 2013

La Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne regroupe les villes d'Athis-Mons, de Juvisy-sur-Orge et de Paray-Vieille-Poste, soit 52 160 habitants. L'intégration de Morangis et Savigny-sur-Orge en 2013 la fera franchir le seuil de 100 000 habitants.



> **ATHIS-MONS**
30 644 habitants.
8,61 km² de superficie



> **JUVISY-SUR-ORGE**
14 347 habitants.
2,24 km² de superficie



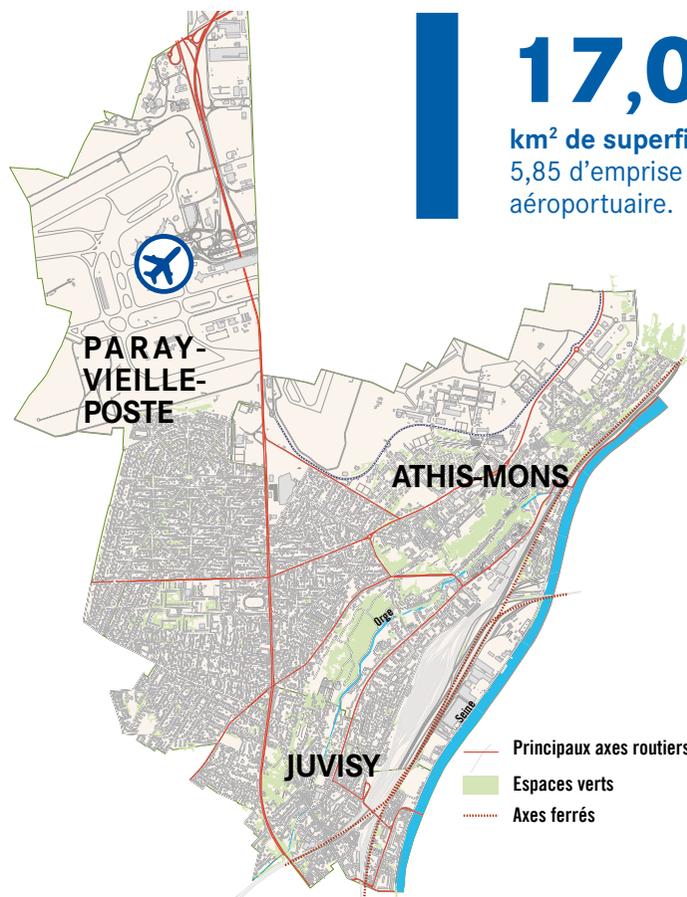
> **PARAY-VIEILLE-POSTE**
7 169 habitants. 6,2 km² de superficie,
dont 4,4 km² d'emprise aéroportuaire



> **MORANGIS**
11 891 habitants.
4,8 km² de superficie
(Intégration au 1^{er} janvier 2013)



> **SAVIGNY-SUR-ORGE**
37 092 habitants.
7 km² de superficie
(Intégration au 1^{er} janvier 2013)



LE TERRITOIRE DES PORTES DE L'ESSONNE EN 2012

17,05

km² de superficie dont
5,85 d'emprise
aéroportuaire.

60

hectares d'espaces verts
soit 5,4 % du territoire.

23 088

logements dont 9099 en
habitat individuel*.

52 160

habitants dont 24,1% de
moins de 20 ans et 15,4 %
de plus de 60 ans*.

21 518

ménages, 56,9 % ont un
ou plusieurs enfants*.

34 838

actifs*.



2

LE + DE LA DÉMARCHE INTERCOMMUNALE

■ 11/16 ■

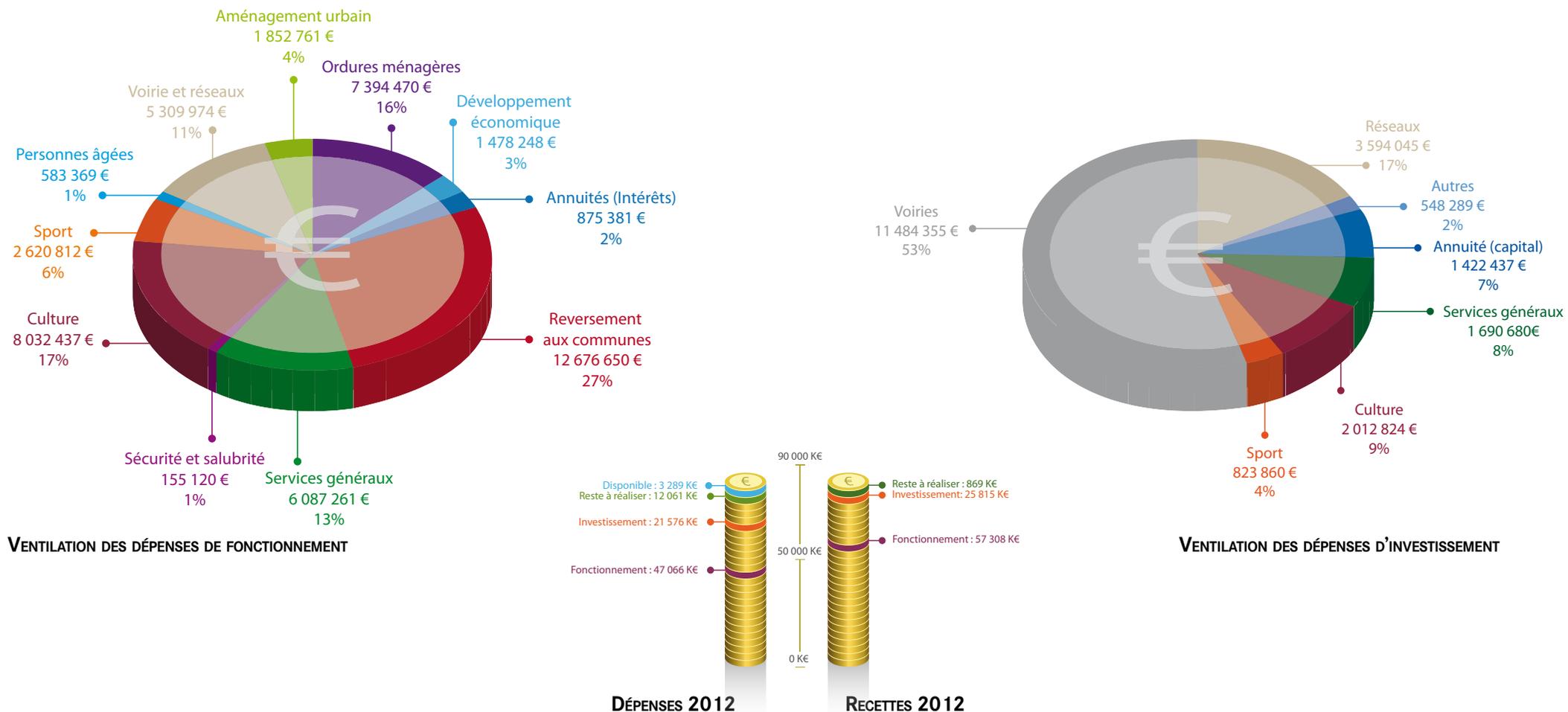
Une intercommunalité parmi les + intégrées
d'Ile-de-France

Les élus et l'assemblée

Préparer l'extension à deux nouvelles villes

UN BUDGET de 84 millions d'euros

En 2012 l'agglomération a consacré 83 992 millions d'euros au fonctionnement des services publics communautaires et à ses projets. La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de maintenir une capacité d'autofinancement et d'investissement forte.



UNE AGGLOMÉRATION parmi les + intégrées d'Ile-de-France

Depuis leur création en 2000 en tant que Communauté de communes, et leur transformation en 2009 en Communauté d'agglomération, les Portes de l'Essonne ont vu leur rôle s'affirmer tant en termes de développement territorial que de services publics. La démarche intercommunale permet de porter des projets ambitieux.

> Le coefficient d'intégration fiscale

(rapport entre la fiscalité de la communauté et le total de la fiscalité de la communauté et des villes membres) des Portes de l'Essonne, qui témoigne de l'importance des compétences exercées, est de 45 % ; l'un des plus importants d'Ile-de-France.



Entretien de la voirie.

> La Communauté d'agglomération intervient aujourd'hui en matière de :

- **Aménagement de l'espace et développement durable** : opérations d'aménagement ou de reconversion urbaine, préservation des ressources...
- **Déplacements et espaces publics** : transports, circulation, voirie, éclairage public, signalisation...
- **Environnement** : espaces verts d'intérêt communautaire ; eau potable ; assainissement ; déchets et propreté ; lutte contre les pollutions...
- **Développement économique et commerce** : zones d'activités ; soutien au commerce et au développement économique ; marchés ; emploi ; établissements d'enseignement supérieur...
- **Habitat** : amélioration de l'habitat ; résorption de l'habitat insalubre ; renouvellement urbain...
- **Solidarité et politique de la ville** : coordination gérontologique ; accès au droit ; prévention de la délinquance ; insertion économique et sociale ; réseaux linguistique...
- **Culture et équipements aquatiques** : médiathèques, ludothèques, conservatoire, école d'art, centre culturel et salles de spectacles, événements culturels, cinémas, piscines...

> L'agglomération porte ou est impliquée dans de nombreux projets : tramway, grand pôle intermodal, valorisation des bords de Seine, Grand Paris Express, renouveau des quartiers anciens...

21 équipements publics communautaires.



La Grande rue de Juvisy.

LES ÉLUS et l'assemblée

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant de la Communauté d'agglomération. Il détermine l'organisation et le fonctionnement de la Communauté et fixe les priorités de son action. Il vote le budget. Il décide des orientations en matière d'aménagement, d'habitat, de politique de la ville, de services et d'équipements publics. Ses séances sont publiques.

> **Les délégués communautaires** sont désignés par les Conseils municipaux des villes membres en leur sein. Leur nombre est fonction de la population de chaque commune. Il est déterminé en accord avec les Conseils municipaux. Les suppléants remplacent les délégués titulaires en cas d'empêchement.

> **Le Président** prépare et exécute les décisions du Conseil et le budget. Il dirige les services et représente la Communauté.

> **Les Vice-présidents**, au nombre de 8 (14 après l'extension), agissent par délégation du Président et suivent une thématique particulière. Ils constituent le bureau.

> **Le Bureau communautaire** règle par ses délibérations les affaires courantes. Il décide des emprunts et des préemptions. Il examine les projets de délibérations.

> **Les Commissions** sont composées de délégués communautaires et de représentants des services. Elles font des propositions et émettent des avis sur les projets les concernant. Les commissions sont au nombre de 4 :

- Développement durable, environnement, travaux, aménagement, transports ;
- Finances, personnel, développement économique ;
- Culture, communication, sports, tourisme ;
- Habitat, politique de la ville, droit & prévention, gérontologie, solidarité.



Première séance du conseil communautaire avec les délégués des 5 villes, le 20 janvier 2013.

LES DÉLÉGUÉS des conseils municipaux

En 2012, 38 délégué-es et suppléant-e-s composaient le Conseil communautaire.

Athis-Mons



François
GARCIA
Président



Patrice
SAC
Vice-président
Sports, communication
et coordination
généraliste



Yvette
TREHIN
Vice-présidente
Droit et Prévention



Marie ADEM
GORRICHON



Evelyne
DAMM JIMENEZ



Jean-Jacques
DELAVEAU



Martine
DELOFFRE



Serge
DUTHOT



Jean-Claude
GERMAN



Lionel
LE FESSANT



Jean-Marie
MACHET



Francine
MOREAU



Nadine
RIBERO



Alain
VANNIER



Isabelle
SAMMUT
Suppléante



Pascale
THIBAUT
Suppléante



Marie-Claire
ROUX
Suppléante



Annie
SCHELLIER
Suppléante



Emmanuela
TAYLOR
Suppléante

Juvisy-sur-Orge



Etienne
CHAUFOR
Vice-président
Finances et Transports



Alain
ROCH
Vice-président
Développement Durable,
Politique de la Ville, Habitat



Cécile
MOUTTE
Vice-présidente
Solidarité et Insertion



Sylvie
CLERC



François
LAUZERAL



Jean-Claude
MAQUINAY



Pierre
TESSIER



Sophie
BISCH



Christophe
BAUDE



Nicolas
CONNOT
Suppléant



Bertrand
LE LOARER
Suppléant

Paray-Vieille-Poste



Gaston
JANKIEWICZ
Vice-président
Travaux et Voirie



Franck
DEGIOANNI
Vice-président
Environnement,
Tourisme et Cadre de vie



Alain
VEDERE
Vice-président
Marchés publics et
Développement économique



Geneviève
FORÉT



Jacques
FORTIN



Sylviane
PEREZ-OYARZUN



Lucette
LACOFFRETTE
Suppléante



Catherine
REYT
Suppléante

ANTICIPER L'EXTENSION à deux nouvelles villes

La Communauté d'agglomération s'est préparée à l'intégration des villes de Morangis et Savigny-sur-Orge prévue pour début 2013.

Cette extension, définie par le schéma départemental de coopération intercommunale élaboré dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, conforte l'agglomération dans sa position au sein du pôle d'Orly.

> **Le schéma départemental de coopération intercommunale**, élaboré dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, prévoit l'intégration de Morangis et de Savigny-sur-Orge à la Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne au 1^{er} janvier 2013. Le nouveau territoire qui se dessine correspond à un bassin de vie de 102 200 habitants et 28 km².

> **Cette extension conforte la position de l'agglomération** au regard de la dynamique engagée autour du pôle d'Orly avec l'Association des communes et communautés du Grand Orly. Elle permettra aux Portes de l'Essonne de mieux faire valoir ses intérêts sur les projets d'aménagement et de développement sud de la métropole parisienne : Grand Paris Express, enseignement supérieur...



De nouveaux délégués

Avec l'extension au 1^{er} janvier 2013, des délégués supplémentaires siègent au sein du Conseil communautaire.

SAVIGNY-SUR-ORGE



Laurence SPICHER-BERNIER
Vice-présidente
aux travaux, à la voirie et à
l'éclairage public



Elise ALOUR
Vice-présidente
au handicap



Jean-François NAUT
Vice-président
à l'aménagement
du territoire

- Nicolas BOISIER
- Auguste CLARA-SILVERIO
- Daniel COURTIN
- Jean ESTIVILL
- David FABRE
- Maryvonne FABBRO
- Catherine LUPI
- Jocelyne MAINTIER-LANG
- Nicole MAURIZOT
- Gérard MONTRELAY
- Claude NEUILLY

- Corinne RAFFAELLI
- Jean-Pierre ROTTHIER
- Jean-Michel ZAMPARUTTI
- Bernard BISCH
Suppléant
- Dominique GANDIN
Suppléant
- Lucienne GEORGES
Suppléante
- Corinne POTTIER
Suppléante
- Alain RAKOTO
- ANDRIANTSILAVO
Suppléant

MORANGIS



Pascal NOURY
Vice-président
au développement économique
et à l'enseignement supérieur



Nicole BARRAULT
Vice-présidente
à la coordination
gérontologique



Henrique PINTO
Vice-président
au développement durable
et au haut débit

- Evelyne CONTREMOULIN
- José DE SOUSA
- Gérard DOUTRE
- Marie HAMIDOU
- Florence AUDREN
Suppléante
- Michel BOILLEAU
Suppléant
- Dominique HERAULT
Suppléante



3

PRÉSERVER

L'ENVIRONNEMENT

■ 17/20 ■

Réduire nos déchets

Lutter contre le changement climatique

RÉDUIRE nos déchets

Chargée de la collecte des déchets ménagers, la Communauté d'agglomération a engagé un ambitieux programme de prévention des déchets. Les premières actions de sensibilisation des consommateurs ont été lancées. La recyclerie, la première du département, a fêté son premier anniversaire.

> **Un mode de collecte en biflux a été mis en place.** Il permet de collecter les emballages et les journaux/magazines, jusqu'alors ramassés séparément, dans le même conteneur et rend le tri plus simple. La collecte a été réorganisée pour optimiser les tournées des camions.

> **Un programme de prévention des déchets** a été engagé en 2010 avec l'Ademe. L'objectif est de diminuer de 7% en 5 ans la production de déchets du territoire (à terme, une diminution de 26 kg par habitant). Le diagnostic et le programme d'actions, fonction des spécificités sociales, économiques et environnementales du territoire a été approuvé en 2012. Composé de 24 actions, le programme concerne de nombreux acteurs : les riverains, les enfants ou encore les artisans-commerçants.



Le nettoyage des quartiers résidentiels est mécanisé.



Les collectes des déchets ont été rationalisées.



Les artères commerçantes sont nettoyées tous les jours.



Distribution de cabas réutilisables sur les marchés.

160

composteurs distribués, soit 1 647 foyers équipés sur l'ensemble du territoire

4 300

cabas réutilisables distribués à l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets

6 000

objets vendus à la recyclerie soit 8 tonnes

21 198

tonnes de déchets ménagers collectés dont 2 083 d'emballages et papiers, 885 de verre, 1 649 de végétaux et 1 177 d'encombrants

1 160

foyers ont été équipés de bacs emballages et verres pour remplacer leurs caissettes.

> **La recyclerie**, projet emblématique de la prévention des déchets, ouverte en 2011, collecte, répare et revend les objets et meubles dont nous n'avons plus l'utilité. Les objets non réutilisables sont démantelés et les matériaux (verre, métaux, bois, plastiques...) sont recyclés. En février 2012, elle a été agrandie avec l'ouverture d'une boutique provisoire, qui a remporté un vif succès.

> **La Semaine européenne de réduction des déchets** a permis de sensibiliser les habitants du territoire à la consommation éco-responsable. Des ateliers créatifs sur le thème du réemploi ont été proposés aux enfants. Des autocollants « stop-pub » ont été distribués. Dans un souci d'éco-exemplarité, les agents ont été sensibilisés à la prévention des déchets de bureau.

> **L'implantation de points d'apports volontaires enterrés** dans le nouveau quartier des bords de Seine a été étudiée. Ce système viendra remplacer la collecte en porte-à-porte. A proximité de chaque hall d'immeuble seront implantées trois bornes pour la collecte des déchets. Ce nouveau dispositif évite l'encombrement des trottoirs et s'intègre facilement dans le paysage ; la trappe d'accès facilite le dépôt des déchets et ainsi le geste de tri, notamment pour les personnes handicapées ; les fréquences de collecte sont réduites (baisse des nuisances sonores et des gaz d'échappement). 20 emplacements d'apports volontaires sont prévus à terme sur le secteur.



Un magasin a été ouvert pour la vente des objets collectés et réparés par la recyclerie.



Atelier créatif pour la Semaine européenne de réduction des déchets.

Perspectives 2013

- Limitation des déchets des services municipaux et communautaires et des marchés.
- Déploiement de la collecte textile, du compostage collectif et sensibilisation des plus jeunes.
- Réhabilitation et aménagement du site de la recyclerie.
- Nouveau marché de collecte des dépôts sauvages avec l'objectif d'améliorer la rapidité d'intervention.
- Campagne de communication pour sensibiliser au respect de l'espace public.

Une agglo durable

La recyclerie emploie des personnes en insertion ; l'occasion pour celles-ci de se former et d'acquérir une expérience professionnelle pour accéder à un emploi durable. Lire page 32.

LUTTER contre le changement climatique

La Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne décline à son niveau les objectifs internationaux de réduction de la consommation des énergies fossiles.

L'élaboration d'un Plan Climat – Energie Territorial permettra d'améliorer l'indépendance énergétique du territoire et d'anticiper les effets du changement climatique.

> **L'élaboration d'un Plan Climat-Energie** engagé en 2011 se poursuit. L'année a été consacrée à une démarche d'éco-responsabilité : les agents ont été sensibilisés, formés et mobilisés.

Un diagnostic des gaz à effet de serre émis par les services a été réalisé. Il a permis d'identifier

précisément les possibilités de réductions des émissions de CO2 et de lister les premières pistes d'actions sur le court, moyen et long terme. L'objectif est d'être plus sobre et de participer ainsi à la lutte contre le changement climatique, tout en réalisant des économies énergétiques et financières.



L'agglomération s'est équipée de vélos pour les déplacements de ses agents.

60

agents ont participé à des actions de sensibilisation

21

bâtiments communautaires ont fait l'objet d'un diagnostic énergétique

Perspectives 2013

- **Elaboration collective d'un programme d'actions de l'administration.** L'objectif est de réduire la consommation d'énergie fossile et de diviser par 4 les émissions de GES des services communautaires d'ici 2050.

- **Réalisation d'une étude de vulnérabilité du territoire** à l'accroissement des risques liés aux changements climatiques : canicule, tempêtes, inondations... Elle permettra d'élaborer une stratégie d'adaptation sur le long terme : prescriptions en matière d'urbanisme, de construction, d'entretien des bâtiments....



Panneaux photovoltaïques en façade du siège de la Communauté d'agglomération.



4

VALORISER LE CADRE DE VIE

■ 21 / 26 ■

Entretenir et embellir l'espace public
Préserver le Coteau des vignes
Réaliser un nouveau quartier en bord de Seine
Combattre l'habitat indigne

ENTREtenir ET EMBELLIR l'espace public

Mieux partager l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes et offrir à chacun un cadre de vie agréable, c'est le double objectif de la politique d'aménagement de l'espace public conduite par la Communauté d'agglomération. Les chantiers concernent aussi la modernisation du réseau d'assainissement afin de prévenir les risques de pollution des ressources en eau.

> **Un diagnostic des voiries et des ouvrages d'art** sur l'ensemble du territoire a été lancé. Une étude a par ailleurs été menée pour définir un plan de gestion des arbres d'alignement.

> **Fin des travaux de modernisation des installations des carrefours de feux.** Les carrefours ont été mis aux normes d'accessibilité et adaptés aux personnes à mobilité réduite et mal voyantes.

> **L'implantation de panneaux de jalonnement** et d'entrées d'agglomération a fait l'objet d'une consultation. Le marché prévoit également des panneaux pour l'activité commerciale locale.

> **Les investissements sur le réseau d'assainissement** se poursuivent. L'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement fait l'objet d'études.

Afin d'inciter les riverains à mettre en conformité leurs installations, la taxe assainissement a été doublée pour les raccordements non conformes.

> **Approbation d'un règlement de la voirie d'intérêt communautaire.** Signature de conventions de gestion entre les villes membres, l'agglomération et le Conseil général pour l'application du Règlement de Voirie Départemental sur le territoire. Mise en place d'un logiciel pour le traitement des demandes de travaux.



Travaux de voirie avenue Charles de Gaulle à Paray-Vieille-Poste.

Une aggro durable

Lancement d'une consultation pour une première tranche de modernisation de l'éclairage public de 1,5 million d'euros dans le cadre d'un programme décennal.

Ce plan vise à économiser l'énergie, à optimiser des flux lumineux et la pérennité des matériels. Le potentiel d'économie représente 10 à 15 %.

Perspectives 2013

• Avec l'entrée de Savigny et Morangis l'agglomération aura en charge l'assainissement, l'éclairage public et la signalisation lumineuse tricolore sur ces communes. Les deux villes conserveront l'entretien de la voirie

• Requalification des espaces publics de la zone d'activités économiques de Morangis : voirie, assainissement, fibre optique, espaces verts, signalétique.

166

km de voie publique

7 000

feux et lampadaires

219,64

km de réseau d'assainissement

375

enquêtes de conformité des branchements d'assainissement

150

réfections de branchement plomb

CHANTIERS ET PROJETS D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

2012

•ATHIS-MONS

- Rues Caron et d'Ablon (partiel) ●■▲▲
- Rue Grosse Roche ●■▲
- Avenues H. Dunant et L. Blum ●■▲▲
- Rue Noyer Renard ●
- Rue Yves du Manoir ○
- Quartier des bords de Seine ○□
- Rues Bastille / Fournier / Union ■▲▲▲
- Rue Concorde ■
- Rue Clavere ■
- Rue Pichodou ■
- Rue Scudery ■■▲
- Rue Roquelaura ■■▲
- Avenue du Maréchal Juin ■▲
- Sentier E. Rayé ●■▲▲
- Rue G. A. de Gaulle ○■▲▲
- Rue de Chatillon ○■▲▲

•JUVISY

- Quartier des bords de Seine ●■▲▲
- Rue Rouget de l'Isle ●■▲▲
- Rue du Luxembourg ■▲
- Rue Capucines ■■▲
- Rue Paris Campagne ■■▲
- Avenue de la République (partiel) ■■
- Rue Raspail ■▲
- Place Jean Durix ■▲▲▲
- Rue Alexandre Dumas (partiel) ■▲▲▲

•PARAY-VIEILLE-POSTE

- Rue G. et R. Lefèvre, V. Hugo, G. de Gaulle, F. Malard (partiel) ●●■▲▲
- Abords complexe sportif Pierre de Coubertin ■

- Rond point des fleurs ■■▲▲
- Parking Lafargue / Morangis ■▲▲▲
- Rue Tartasse ●■▲▲

•SAVIGNY

- Rue du Luxembourg ■▲

2013

•ATHIS-MONS

- Rues Gunsbourg et d'Ablon ●■
- Rues d'Ablon et Schuman ■
- Rue Marx Dormoy et rond point Pasteur ○□
- Rue Yves du Manoir ○
- Clocher de l'Eglise Saint-Denis ▲
- Abords de l'école maternelle St Exupéry et sente du Chemin de Fer □
- Impasses Pierre Viole et La Fontaine ■▲
- Contournement sud de l'aéroport (2^e phase) ■
- Avenues Henri Dunant et Léon Blum et rue de Chatillon ■▲▲▲
- Carrefour Edouard Vaillant / Maréchal Juin ■▲
- Rues Lefèvre utile, des Cheminots et du Triage ■▲▲▲
- Avenue du 18 avril ■▲▲
- Rue Perdereau (partiel) ■▲▲
- Rue Bastié et Sumien ■▲▲
- Rue Germaine Tillon ■▲▲
- Rue Nolle ●■▲▲
- Rues Brossolette, Pavillons et Fourrier ■■▲
- Avenue de la Plaine et rue Camelina (partiel) ■▲▲▲
- Rue Lionel Dubray ■▲▲
- Rue des Plantes ■▲
- Rue Marcelle Henry (partiel) et des Gravilliers ●■▲▲

- Rue J. Vales (partiel) ■▲
- Carrefour E. Yvon / J.B. de la Sale ■▲

•JUVISY

- Rue Horace Vernet ●■▲▲
- Rue Chatillon ■▲▲
- Pont des Belles Fontaines et allée de Thale ▲
- Escalier avenue de la Terrasse / avenue Théodore Botherel ●■▲▲
- Rue des Ecoles ■▲
- Rue Petit ■
- Rue Argeliès ○□
- Carrefour Gabriel Péri et Fromenteau ■
- Passage Jules Ferry vers école Michelet ○□▲
- Abords pôle petite enfance rue Monttessuy ■▲▲▲
- Rue Hoche ○□
- Rue Bara ○□
- Rue Wurtz ○□
- Rue Guynemer (entre Sarrault et Luxembourg) ■■
- Rue Camille Flammarion ●■▲▲
- Avenue du Général de Gaulle ■▲▲▲

•MORANGIS

- Zone d'activité économique ●■▲

•PARAY-VIEILLE-POSTE

- Rue Ambroise Croizat ●
- Rue Romain Rolland ●
- Rue Jean Jaurès ●
- Zone des Avernaises ▲
- Abords du pôle Petite Enfance rue Maurice Rigolet ■▲
- Carrefour Paul Lafargue / Guynemer / Briand / entrée parc de la Vanne ●■▲
- Carrefour Romain Rolland / Dumas ■

- Réfection réseau d'eau potable
- Réfection voirie
- ▲ Modernisation éclairage public

- Etude assainissement
- Réfection trottoirs

- Réhabilitation ou mise en séparatif du réseau d'assainissement
- Etude d'aménagement

- Aménagement
- Réalisation Zone 30 ou zone de rencontre

- ▲ Mise aux normes d'accessibilité



Réfection de la place Jean Durix à Juvisy.



Réfection de voirie avec la modernisation de l'assainissement dans le quartier de Mons.

PRÉSERVER le Coteau des vignes

Le Coteau des vignes représente un espace naturel remarquable de 25 hectares, bordé par l'Orge, au cœur de l'agglomération. Un projet de valorisation a été engagé avec le Conseil général et le Syndicat Intercommunal de la vallée de l'Orge aval (Sivoa) pour préserver cet espace unique du point de vue de sa diversité écologique, tout en permettant sa découverte.

> **Le remplacement de la passerelle des Cheminots** devenue vétuste, a fait l'objet d'une étude du Syndicat Intercommunal de la vallée de l'Orge aval (Sivoa). L'ouvrage permet aux piétons de franchir l'Orge pour rejoindre un équipement sportif et un lycée. Le Sivoa a choisi la solution d'une passerelle sur pilotis moins impactante pour la zone humide. La Communauté d'agglomération réalisera le cheminement piéton permettant de relier la passerelle au gymnase et au lycée. Les travaux qui ont démarré en fin d'année comprennent l'assainissement et l'éclairage public.

> **Plusieurs opérations de nettoyage**, pour débarrasser le site de dépôts d'ordures sauvages, ont eu lieu avec le concours de volontaires ou lors d'une opération plus lourde gérée par le Conseil général.



La nouvelle passerelle préservera l'éco-système de la zone humide.



Le Coteau est au cœur de l'agglomération.

Perspectives 2013

- Pose de la **nouvelle passerelle des Cheminots** au second trimestre. Située dans l'axe de la rue du Vercors, la passerelle préfigurera la nouvelle entrée du Coteau.
- Pilotage des études de maîtrise d'œuvre pour la **valorisation paysagère du Coteau** par la Communauté d'agglomération et le Conseil Général et en concertation avec les usagers et les associations.

23

mètres, c'est la longueur de la nouvelle passerelle, l'une des plus longues enjambant l'Orge

250

m³ de déchets évacués lors des opérations de nettoyage



Le Coteau présente une diversité de flore et de faune remarquable.

RÉALISER

un nouveau quartier en bord de Seine

L'agglomération a lancé une opération d'aménagement urbain sur des friches industrielles situées en bord de Seine à proximité de la gare de Juvisy. Situé sur Athis-Mons et Juvisy, le nouveau quartier, comprendra des logements, des équipements publics, des commerces ainsi qu'un vaste parc.

> **Les premiers habitants ont emménagé** suite à la livraison de 188 premiers logements (121 logements libres construits, 67 logements locatifs sociaux) sur la partie juvisienne de l'opération.

> **Démarrage du chantier du groupe scolaire inter-communal**, en juin 2012. Il comprendra 14 classes. Le bâtiment sera de conception basse consommation énergétique.

> **Réalisation d'études** pour la programmation commerciale et la programmation du futur parc en bord de fleuve.



Une aggro durable

Mise au point d'une charte environnementale intégrant la nouvelle réglementation thermique.

Traitement des risques et des pollutions du site.

Perspectives 2013

- Livraison de **132 logements**.
- Etudes de maîtrise d'œuvre pour l'**aménagement du parc**.
- Poursuite de la **commercialisation des logements sur la ZAC Aval** Athis-Mons.
- Mise en place des **premiers points d'apports volontaires** pour la collecte des déchets ménagers.



Le futur parc autour duquel se distribuera le quartier.

1,2

hectares : superficie du futur parc

188

logements livrés dont 67 logements locatifs sociaux



Un des premiers immeubles réalisés à Juvisy.

COMBATTRE l'habitat indigne

L'agglomération Les Portes de l'Essonne mène une action exemplaire en matière de lutte contre le logement indigne et d'amélioration de l'habitat. De nouveaux moyens ont été dévolus à la lutte contre l'insalubrité. Plusieurs programmes ont été engagés pour rénover les logements anciens.

> **L'équipe dédiée à l'amélioration de l'habitat** et à la lutte contre l'habitat indigne a été renforcée dans le courant de l'année.

> **La requalification du quartier Pasteur**, à proximité de la gare de Juvisy, a fait l'objet d'une étude pré-opérationnelle dans le cadre du projet national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD). Elle doit donner lieu à une phase opérationnelle importante avec un travail en profondeur, notamment sur les copropriétés dégradées.

> **L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat** (Opah) s'inscrit dans une démarche d'amélioration énergétique des logements avec la notification du premier dossier « Habiter Mieux » (au moins 25% d'amélioration énergétique du logement).

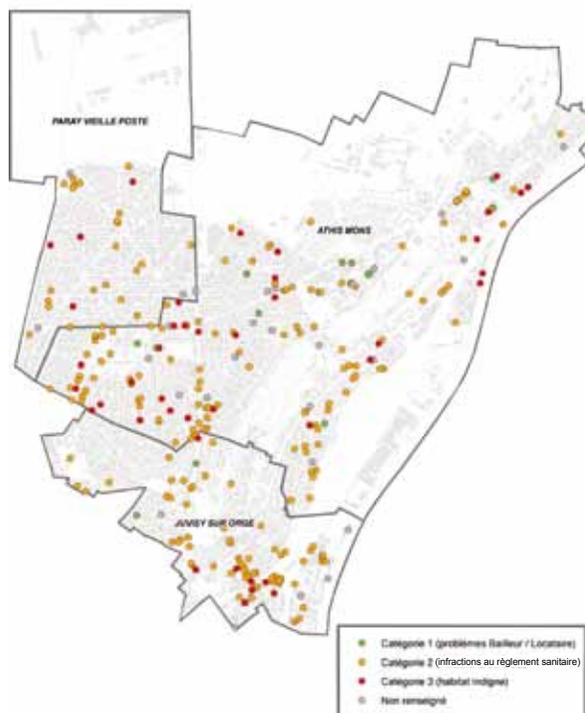


Une aggro durable

Organisation de la Journée Nationale de Lutte contre l'Habitat Indigne à Juvisy-sur-Orge en septembre : grand rassemblement des partenaires de la lutte contre l'insalubrité et l'habitat indigne.

Perspectives 2013

- Lancement de la phase opérationnelle du PNRQAD.
- Evaluation de l'Opah 2008-2013 et lancement de l'étude pré-opérationnelle pour la réalisation d'une seconde Opah.



LES LOGEMENTS INSALUBRES DANS L'AGGLO



L'amélioration de l'habitat concerne les 3 villes de l'agglomération.



Une étude pour le renouvellement du quartier Pasteur à Juvisy.

77

dossiers de demandes d'aide pour des travaux d'amélioration du logement déposés dans le cadre de l'Opah

150

visites de logements dans le cadre de la lutte contre l'insalubrité. 57 % des 83 dossiers ouverts en 2012 ont débouché sur des travaux



5 ASSURER UNE MOBILITÉ DURABLE

■ 27/30 ■

Préparer l'arrivée du tramway
Anticiper le super métro
Partager l'espace public

PRÉPARER l'arrivée du tramway

L'arrivée du tramway, qui en 2018 reliera Juvisy à Villejuif, permettra de mieux desservir le pôle d'emplois et d'activités d'Orly – Rungis. Sa réalisation s'inscrit dans une dynamique de développement des transports en commun et de requalification de l'espace public.

> **La réalisation de la 1^{ère} phase du tramway T7, entre Villejuif et Athis- Mons** a été lancée. L'aménagement de la nouvelle entrée « Nord » des Portes de l'Essonne, qui accueillera le terminus provisoire du T7 et la gare de correspondances bus, a débuté. La mise en service, prévue pour fin 2013, s'accompagnera d'une restructuration des lignes de bus, afin de faciliter les correspondances avec le tram.

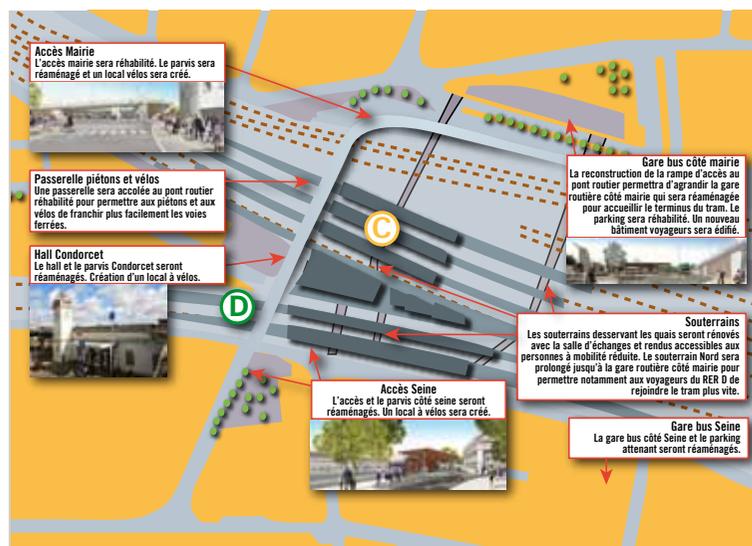
> **La seconde phase, jusqu'à la gare de Juvisy**, qui permettra la correspondance avec les RER C et D, est prévue pour 2018. Le Stif a approuvé le schéma de principe et la convention de financement de l'avant-projet. L'enquête publique se dévoilera courant 2013. Les études d'avant-projet seront réalisées en 2013.

> **Le projet de Grand Pôle Intermodal de Juvisy-sur-Orge** prévoit, dans le cadre de l'arrivée du tram, le réaménagement de la gare et des 3 gares routières pour faciliter les correspondances entre bus, tram et trains, mieux insérer le pôle dans son environnement urbain, améliorer l'accessibilité du site.

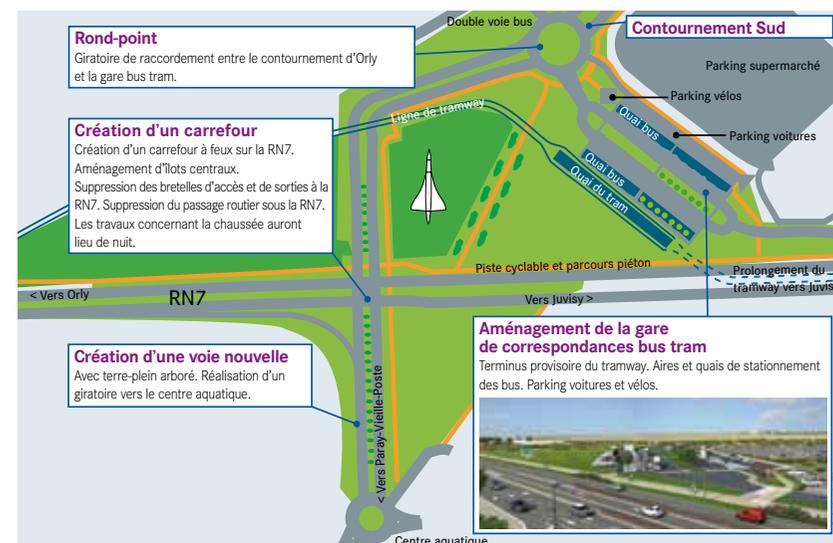
Les maîtres d'ouvrage sont RFF, la SNCF, le Département de l'Essonne, la Communauté d'agglomération et la Ville de Juvisy. L'agglomération interviendra dans le réaménagement des parvis et des gares routières, l'installation de locaux à vélos automatisés, la réalisation de la passerelle pour les circulations douces. Les études d'avant-projet et la convention de financement du projet ont été approuvées. Le projet représente 97 millions d'€, dont 2 apportés par Les Portes de l'Essonne. Les travaux s'étaleront de 2015 à 2020.



Premiers rails de la future gare de correspondance tram bus à Athis-Mons.



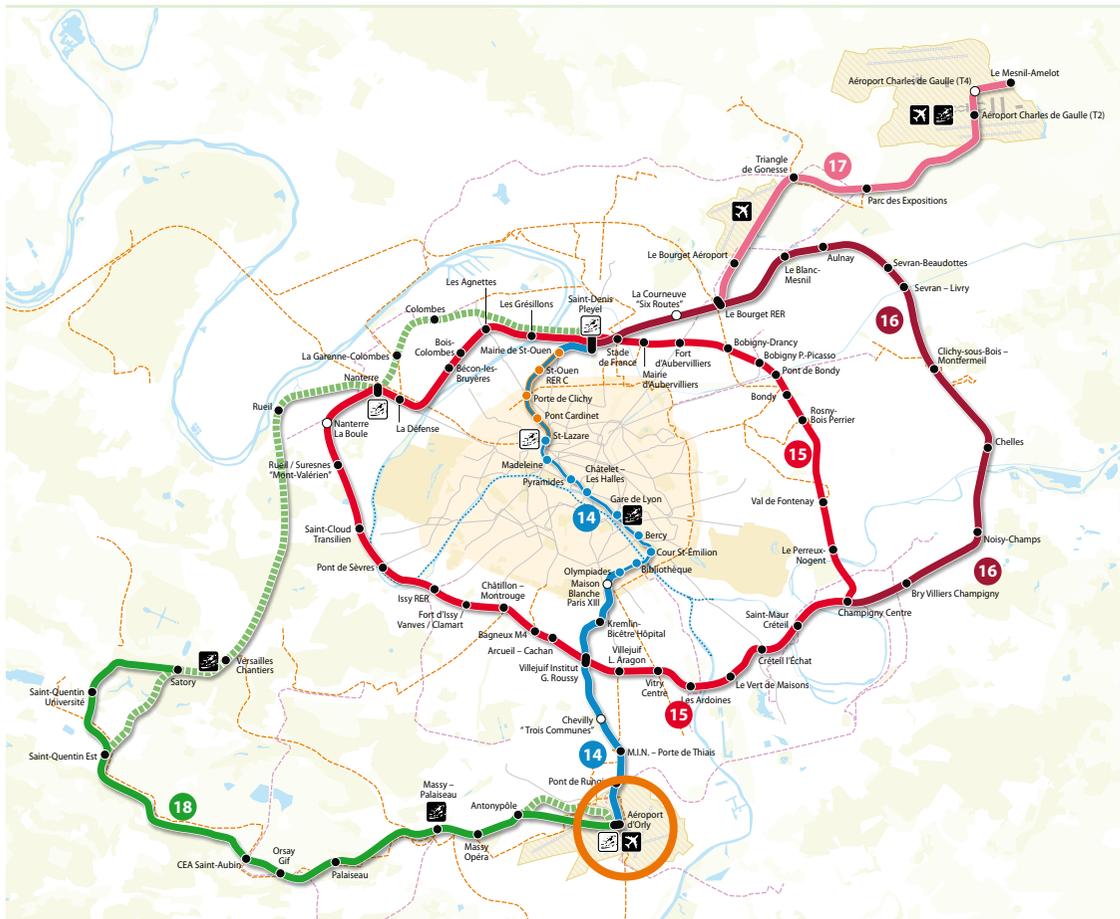
LE RÉAMÉNAGEMENT DU PÔLE INTERMODAL DE LA GARE DE JUVISY



LE RÉAMÉNAGEMENT DU PÔLE DE CORRESPONDANCE D'ATHIS-MONS

ANTICIPER le super métro

Deux des futures lignes du Grand Paris Express, un super métro automatique, desserviront l'aéroport d'Orly et le territoire des Portes de l'Essonne. Le projet, destiné à mieux desservir la couronne et à structurer le développement de la métropole parisienne, fait l'objet de premières études.



LE GRAND PARIS EXPRESS

> **Le réseau Express du Grand Paris** prévoit une desserte en rocade de la métropole parisienne avec la création de lignes de métro rapides et automatiques, ainsi que le prolongement de la ligne de métro 14 jusqu'à l'aéroport d'Orly. Plus de 70 gares seront créées pour mieux desservir la couronne parisienne et faciliter les liaisons directes inter banlieue. Le réseau Grand Paris Express permettra de desservir efficacement les pôles d'emplois et de soulager le réseau ferré existant. Il doit être mis en service par sections d'ici 2030.

> **Deux lignes desserviront le territoire communautaire** : la ligne 14 (ou bleue) prolongée jusqu'à Orly qui constituera l'épine dorsale du Grand Paris Express ; et la future ligne verte qui reliera Orly à Versailles via le plateau de Saclay et Massy. La société du Grand Paris a associé la Communauté d'agglomération à l'étude de localisation de la double gare de métro à l'aéroport d'Orly. La localisation ainsi que l'implantation du site de maintenance et de remisage prévu à Morangis devraient être validées au 1^{er} semestre 2013. Suite au rapport Auzanet sur le financement et la programmation du projet, la Communauté d'agglomération est attentive au phasage de réalisation du projet. Une motion a été adoptée en ce sens par le Conseil communautaire. Lire aussi page 6.



La ligne 14 du métro desservira l'aéroport d'Orly.

PARTAGER l'espace public

Au carrefour d'axes de communication routiers importants, les Portes de l'Essonne se sont engagées dans plusieurs projets pour mieux partager l'espace public, réduire la circulation de transit et encourager les circulations douces.

> **Un premier tronçon du contournement sud de l'aéroport** a été mis en service fin 2012. La création du second tronçon a débuté. Réalisé par le Conseil général, le contournement permettra de dévier la circulation de transit, notamment poids lourds. A terme, le contournement se poursuivra jusqu'à Morangis via les emprises aéroportuaires de Paray-Vieille-Poste. Le réaménagement des avenues Henri Dunant et Marcel Sembat, délestées du transit automobile, a ainsi débuté.

> **Plusieurs rues en secteur résidentiel ont été réaménagées** en zones de circulation limitée à 30 km/h. Les plans de circulation ont été modifiés pour dissuader la circulation de transit, renforcer la sécurité des piétons et vélos, et rétablir la tranquillité des riverains.

Perspectives 2013

- **Mise en service du second tronçon** du contournement sud de l'aéroport.
- **Actualisation du réseau des circulations douces** pour intégrer les villes de Morangis et Savigny.
- **Aménagement d'un itinéraire circulations douces** desservant le futur terminus provisoire du tramway et création d'un parc à vélos sécurisé.
- **Réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle à Juvisy et de la rue du 18 avril à Athis-Mons** dans le cadre du contrat d'axe de la ligne de bus 399.

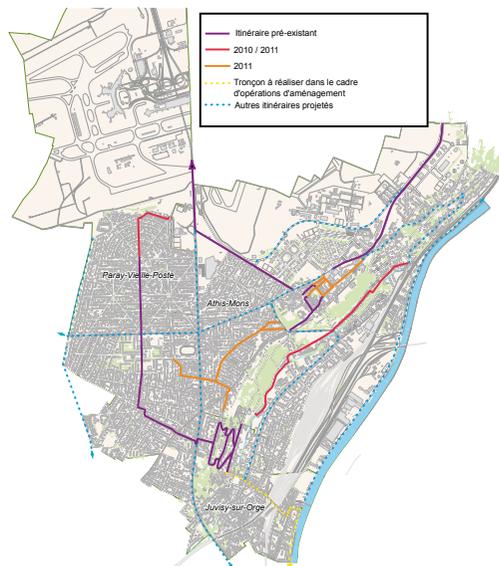


SCHÉMA DES CIRCULATIONS DOUCES



Le vélo est encouragé pour les petits trajets.



Réaménagement de l'avenue Henri Dunant.



Une agglo durable

La création d'un réseau des circulations douces, destiné à encourager le vélo et la marche à pied notamment pour les petits déplacements, a été bouclée avec la réalisation d'un dernier itinéraire desservant le plateau d'Athis-Mons et l'installation de panneaux de jalonnement. Le réseau dessert les pôles commerciaux, les gares et les équipements publics.

Dans le cadre de son Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics pour les personnes à mobilité réduite, l'agglo intègre les normes d'accessibilité à toutes les opérations de voirie et d'aménagement. En 2011, 180 passages piétons ont été mis en conformité et 11 nouvelles places de stationnement réservé ont été créées.

25

km d'itinéraires de circulations douces

6

secteurs ou rues réaménagés en « zone 30 »



6

UN TERRITOIRE QUI TRAVAILLE ET ENTREPREND

31 / 34

Agir pour l'insertion et l'emploi
Soutenir le dynamisme économique
Diversifier le tissu commercial

AGIR pour l'insertion et l'emploi

Les Portes de l'Essonne participent à plusieurs démarches et contribuent à différentes structures pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficultés.

> **Le premier bilan de la recyclerie en matière d'insertion est encourageant :** depuis sa création en 2011, l'atelier chantier d'insertion de la recyclerie a accueilli 47 salariés, dont 45% sont des femmes. Ils ont bénéficié d'un accompagnement de 6 à 12 mois. 20 % d'entre eux ont retrouvé un emploi pérenne ou intégré une formation qualifiante.

> **Un forum de l'emploi** a été organisé dans le cadre du Pacte d'Orly, porté par Orly-International. D'autres initiatives ont été menées pour mettre en réseau les acteurs de l'insertion ou faciliter l'accès des jeunes à l'emploi : déjeuners de l'insertion réunissant les partenaires de l'insertion et de l'emploi, opération Job d'été. Pour la quatrième année consécutive, Les Portes de l'Essonne ont contribué à l'opération « Job d'été » aux côtés des Points Information Jeunesse de Paray-Vieille-Poste et d'Athis-Mons.

> **Plan de revitalisation économique d'Air France :** une trentaine d'offres d'emplois ont été diffusées auprès

des partenaires locaux de l'emploi et de l'insertion dans le cadre du plan de revitalisation économique d'Air France. Il s'agit d'une déclinaison départementale d'un plan national, qui fait suite à un accord passé entre l'Etat et l'entreprise. L'objectif est que l'entreprise finance des actions favorisant l'emploi local, en contrepartie de l'impact social de son plan de restructuration. Dans le bassin d'emploi d'Orly, les Portes de l'Essonne coopèrent avec l'Agence pour l'Economie en Essonne pour rapprocher l'offre et la demande d'emploi locale.

> **La Mission locale** pour l'insertion et l'emploi des jeunes et la Régie des quartiers des Portes de l'Essonne, qui emploie des personnes en insertion, sont soutenues financièrement par l'agglomération.

> **Le Plie** (Plan local d'insertion par l'économie) a permis de lancer de nouvelles actions : parrainages de demandeurs d'emploi, café contact emploi spécial séniors. Les relations avec les entreprises se sont développées.



La recyclerie emploie des personnes en insertion.

Perspectives 2013

- **Mise en œuvre des conventions d'objectifs et de moyens** signées avec le Plie Nord-Essonne et la Mission Locale Nord-Essonne pour la période 2012 - 2015.
- **Participation aux travaux du Pacte d'Orly acte 2** avec comme objectif la mise en œuvre d'actions facilitant le rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi au niveau local.

1456

jeunes suivis par la mission locale

161

personnes épaulées par le Plie ont pu trouver un emploi

400

offres d'emploi ont été proposées lors du forum emploi Orly-International attirant 700 visiteurs et donnant lieu à 29 « job-dating »



Premier forum emploi des métiers de l'aérien et de la logistique.

SOUTENIR le dynamisme économique

Situées à proximité immédiate du pôle d'activités d'Orly-Rungis, premier pôle économique Sud Francilien, Les Portes de l'Essonne s'inscrivent dans ses perspectives de développement pour favoriser le dynamisme du tissu économique local.

> **La connaissance du tissu économique local s'est enrichie**, grâce à la mise en place d'un observatoire des entreprises locales. Il permet de suivre l'ensemble des mouvements affectant les commerces et les entreprises du territoire : créations, implantations, procédures judiciaires, départs...

> **Le dialogue avec les entreprises du territoire s'est renforcé**. De nombreuses rencontres avec les dirigeants des entreprises locales ont permis d'asseoir la position des Portes de l'Essonne comme un interlocuteur de proximité.

> **La participation aux volets économiques des projets structurants s'est poursuivie** : Contrat de Développement Territorial du Grand Orly, Pacte d'Orly, PNRQAD (Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés) du quartier de la gare de Juvisy... L'objectif est de renforcer la vitalité économique du territoire en conciliant cadre de vie et activités économiques attractives.



Une agglo durable

Avec la signature du Pacte 2 d'Orly, fin 2012, l'agglo s'engage pour rapprocher la demande et l'offre locales d'emplois.



De nombreuses entreprises sont liées à la plateforme aéroportuaire.

Perspectives 2013

- Mettre en place un **programme d'accueil à destination des entreprises** nouvellement créées ou implantées sur le territoire. Objectif : tisser des liens plus étroits avec les entreprises locales et consolider la position des Portes de l'Essonne comme l'interlocuteur de proximité auprès d'elles.
- Renforcer l'**animation du tissu économique**, en intensifiant les événements et les rencontres entre dirigeants des entreprises locales.
- Assurer, en partenariat avec la société d'économie mixte chargée du projet, le suivi de la **requalification de la zone d'activités économiques** de Morangis.
- Renforcer l'**accueil des créateurs et repreneurs d'entreprise**.

453

créations d'entreprise

3 485

commerces et entreprises.

4

salariés, c'est l'effectif moyen des entreprises

35

personnes conseillées dans le cadre du soutien aux créateurs et repreneurs d'entreprises

17 500

emplois dont 3 000, soit 17%, sur l'emprise aéroportuaire.

DIVERSIFIER le tissu commercial

L'action de l'agglomération vise à valoriser les pôles commerciaux et à améliorer l'attractivité des centres-villes afin de renforcer la vocation commerciale du territoire.

> **L'agglomération est l'interlocutrice de proximité des commerçants.** Des visites régulières permettent d'être à leur écoute pour apporter des réponses concrètes à leurs attentes, et d'améliorer la connaissance du tissu local.

> **Les projets de développement et d'implantation** sur le territoire font l'objet d'un accompagnement personnalisé. Les porteurs de projets sont rencontrés et informés sur l'environnement économique du territoire, et conseillés pour leur implantation et leurs locaux. Une attention particulière est donnée aux projets de commerces alimentaires.

> **Réorganisation de la bourse des locaux**, outil permettant de répondre aux recherches de locaux d'activités, d'entrepôts ou de terrains disponibles.

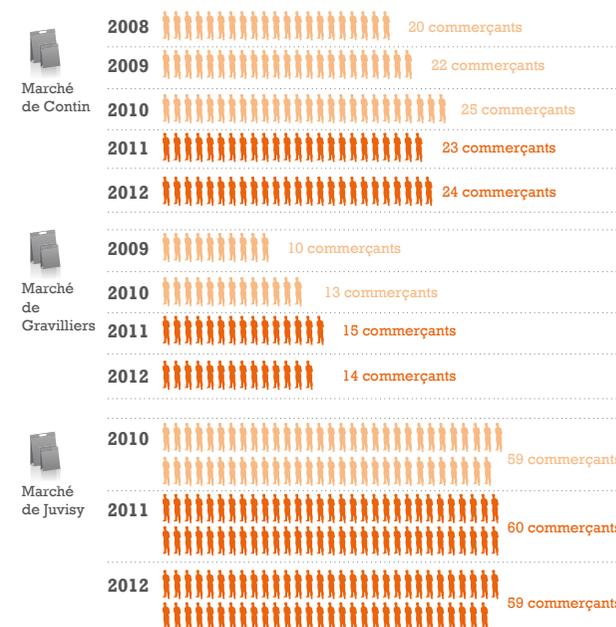
> **Une nouvelle délégation de service public** a été signée pour la gestion du marché de Juvisy (2012 – 2017), à l'issue d'un appel public à la concurrence et en lien avec la ville de Juvisy. Les marchés de Contin et des Gravilliers, gérés directement par l'agglomération, ont fait l'objet de travaux d'amélioration.

Perspectives 2013

- Elaboration d'une **charte esthétique des devantures commerciales** dans le centre-ville de Juvisy-sur-Orge.
- **Promotion et soutien de l'association des commerçants** de Paray-Vieille-Poste dans sa définition d'un programme d'actions et d'animations.
- Lancement d'une campagne de promotion du territoire visant à **renforcer son attractivité commerciale.**



Marché de Contin à Paray.



NOMBRE DE COMMERÇANTS ABONNÉS DES MARCHÉS

1 700
commerces dont 850
artisans-commerçants

97
commerçants
sur les marchés



Une aggro durable

Distribution de sacs et de cabas recyclés et réutilisables dans les commerces et sur les marchés afin de sensibiliser les consommateurs au gaspillage des sacs plastiques, lors de la semaine européenne de réduction des déchets.



7 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

35/38

Répondre aux enjeux de l'âge
Inscrire dans la proximité le droit et la sécurité
Conforter la cohésion urbaine

RÉPONDRE aux enjeux de l'âge

Le nombre des retraités bénéficiant des services, de l'accompagnement et des actions de prévention du Clic des Portes de l'Essonne augmente.

> **Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic) gérontologique** des Portes de l'Essonne regroupe les équipes de l'agglomération et des mairies d'Athis-Mons, Juvisy et Paray-Vieille-Poste. Le centre intervient aussi sur Wissous et Savigny-sur-Orge. Il met en œuvre des actions d'information, de prévention et d'accompagnement des retraités et de leurs familles : accès aux droits sociaux et vieillesse, adaptation de l'habitat, ateliers équilibre et mémoire, santé...

> **Plusieurs actions de formation** ont été organisées sur l'utilisation des nouvelles technologies dans la vie quotidienne.

La projection du film « Le sens de l'âge », en collaboration avec les caisses de retraite complémentaires, a attiré 156 personnes qui ont pu débattre du grand âge.

> **Le Clic est une structure pilote en matière d'aide aux aidants** et de soutien des familles en charge d'une personne en perte d'autonomie : ateliers sur la maladie d'Alzheimer, espaces de rencontres et d'échanges pour les aidants...

> **Au titre de l'accompagnement des professionnels**, le Clic a organisé trois modules de formation ainsi que deux groupes d'échanges des pratiques professionnelles qui ont concerné 69 personnes.

> **Une étude a été conduite pour anticiper les besoins** nés du vieillissement de la population tant en termes de services, d'accompagnement et d'équipements, que de prise en compte de la problématique du grand âge dans les politiques publiques et urbaines.

Perspectives 2013

- Définition du **projet gérontologique intercommunal** et signature des conventions avec chaque ville pour la mise en œuvre des missions du Clic.
- Accueil au sein du Clic des villes de Morangis et Savigny pour un **accompagnement global progressif des retraités**.



Initiation au web lors de la semaine des retraités.

1 017

visites à domicile ou à l'hôpital pour l'établissement de dossiers de prise en charge soit une augmentation de 12,5% par rapport à 2011.

445

personnes aidées dans leurs démarches avec la CNAV.

125

personnes ont bénéficié d'aide à l'adaptation de leur logement.

53

familles fréquentent régulièrement le Café des aidants, un espace d'échanges pour les proches de personnes en perte d'autonomie.

99

retraités ont participé aux actions de découverte des nouvelles technologies.

INSCRIRE

dans la proximité le droit et la sécurité

La Maison de Justice et du Droit des Portes de l'Essonne contribue à faciliter l'accès au droit. L'agglomération intervient aussi en matière de préservation de la tranquillité.

> **La création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)** a fait l'objet d'une délibération unanime du Conseil communautaire. Le CISPD doit élaborer et mettre en place une politique intercommunale et définir une ligne stratégique en matière de prévention de la délinquance et de sécurité.

> **Une étude pour la mise en œuvre d'un dispositif de vidéo protection** a été lancée. L'objectif est de dissuader le passage à l'acte délinquant et d'aider à l'élucidation.

> **Une permanence notariale, complète le dispositif de permanences conseil** de La Maison de Justice et du Droit.

> **A l'occasion de la journée internationale** du droit des femmes, plusieurs animations ont été organisées. Les actions de prévention des violences sexistes à l'école ont été renouvelées. Elles sont destinées à déconstruire des stéréotypes ancrés dès le plus jeune âge.

Le dispositif de lutte contre les violences conjugales s'articule désormais en 4 groupes projet : le logement, le suivi des plaintes / les relations avec l'institution judiciaire, la sensibilisation des publics et la prise en charge des auteurs.

> **Pour prévenir le décrochage scolaire et l'exclusion**, un travail a été engagé avec le collège Buisson à Juvisy-sur-Orge.



La MJD est un lieu de conseil et de médiation juridique ouvert à tous.



Une agglo durable

Les véhicules en stationnement abusif signalés sont désormais enlevés au bout de 10 jours, soit les 8 jours de délais légaux avec une tolérance de 48h.

En 2012, près de 1 000 véhicules ventouses ont été détectés, 800 ont été déplacés par leur propriétaire, 200 ont été enlevés et 100 détruits.

Perspectives 2013

- Un **outil statistique** commun aux structures de l'accès au droit en Essonne va être créé, en lien avec le Tribunal de Grande Instance, afin de mieux appréhender le besoin de la population et d'y répondre.
- Avec l'extension, la MJD devra aussi répondre à de nouvelles demandes des habitants et des professionnels de **Morangis et Savigny-sur-Orge**.
- Comme tous les 3 ans, un travail de **diagnostic territorial** sera engagé avec l'association de prévention spécialisée Médiane pour définir des pistes de travail communes relatives à la socialisation des jeunes qui se mettent à l'écart ou en marge de la société.
- Un forum **sécurité routière** sera organisé pour les agents de la Communauté d'agglomération et des mairies.

440

scolaires ont été sensibilisés aux violences sexistes

6 000

personnes ont été reçues et 6000 appels téléphoniques comptabilisés à la Maison de Justice et du Droit

52

femmes victimes de violences conjugales sont aidées par la MJD

CONFORTER la cohésion urbaine

Au titre de la politique de la Ville, la Communauté d'agglomération intervient dans le programme de rénovation urbaine et coordonne sur le territoire le Contrat urbain de cohésion sociale. L'agglomération a également renforcé son réseau linguistique.



L'opération de renouvellement urbain a transformé le quartier du Noyer Renard à Athis-Mons.



La fréquentation des ateliers linguistiques a crû de 11%.

> **Lancement de la réforme nationale de la Politique de la Ville.** Le zonage prioritaire, les thématiques et l'ingénierie sont remis en question. Un projet de loi devrait être soumis au parlement mi-2013 et entrer en application en 2014. La Communauté d'agglomération a engagé une évaluation des dispositifs mis en œuvre sur son territoire.

> **Le Programme de rénovation urbaine** du Noyer Renard, à Athis-Mons, a fait l'objet d'un nouvel avenant qui porte l'enveloppe globale des travaux à 128,7 millions d'euros.

> **25 projets sont financés au titre du Contrat urbain de cohésion sociale** sur les quartiers prioritaires. Ils portent sur l'éducation, l'emploi, la santé, la prévention de la délinquance, la lutte contre les discriminations, la culture, l'habitat et le cadre de vie.

> **Les moyens du réseau linguistique ont été renforcés** afin de répondre à un public plus nombreux. Une analyse des attentes des usagers du réseau a été réalisée ; ce qui a permis d'établir la liste des principaux besoins d'apprentissage qu'ils soient tournés vers l'emploi, les démarches administratives, le calcul ou la vie quotidienne. De nouveaux ateliers ont été créés notamment pour les personnes illettrées ou très en difficultés. Le nombre d'ateliers hebdomadaire est de 13. Le nombre d'inscrits a augmenté de 11%.

Perspectives 2013

- **Mise en place d'un groupe de travail transversal** « inter-dispositif Politique de la Ville » pour partager une vision cohérente de l'action de la Politique de la Ville sur le territoire, qui nourrira en parallèle la connaissance des enjeux et des problématiques du territoire.

- **L'illettrisme a été déclaré grande cause nationale 2013** par le Premier ministre.

236

personnes fréquentent les ateliers linguistiques, dont 77% de femmes

25

projets financés au titre du Cucs



8

UN TERRITOIRE DE DÉCOUVERTES

■ 39/46 ■

Croiser les arts et la culture

Faciliter l'accès de tous à la diversité des cultures
et savoirs

Initier le public aux arts visuels

Enseigner la musique, la danse et le théâtre

Jouer pour se rencontrer

Encourager la dynamique culturelle associative

Offrir des équipements aquatiques performants

CROISER les arts et la culture

La coordination culturelle a pour mission l'animation de la politique culturelle de l'agglomération. Elle met en œuvre des actions culturelles au cœur du territoire pour une culture solidaire et partagée favorisant les rencontres entre les œuvres, les artistes et les habitants.

> **Gestionnaire de l'espace Jean-Lurçat**, à Juvisy-sur-Orge, depuis 2011, la Communauté a développé une saison de spectacles vivants (9 spectacles et 12 représentations sur 2012) et poursuivi son travail de valorisation des pratiques amateurs (scolaires, associatives, élèves des établissements d'enseignement artistiques), confortant ainsi le rôle de cet équipement dans la politique culturelle.

> **La Compagnie Retouramont, compagnie de danse verticale en résidence**, a investi les quartiers avec des formes insolites et des parcours sensoriels.

> **Les séances de cinéma en plein air**, rythmant la période estivale dans les quartiers, se sont étendues d'Athis-Mons à Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste.

> **Le contrat de développement culturel**, liant Les Portes de l'Essonne au Département, encourageant la rencontre des publics avec la création artistique contemporaine, a été reconduit. Il prévoit des parcours artistiques hors les murs, des projets pluridisciplinaires et des actions de promotion du livre.

> **La 12^e édition de Session2Style**, autour des cultures urbaines, a permis de croiser les publics. 300 artistes graffeurs, musiciens et danseurs (amateurs, semi professionnels et renommés) ont contribué au festival. La manifestation a attiré 1 300 spectateurs, public familial du territoire, jeunes essonniers mais aussi amateurs franciliens voire nationaux de la culture hip-hop.



Ouverture de la saison culturelle 2012-2013 par la compagnie Lucamoros.

Perspectives 2013

• **Susciter les échanges avec les professionnels de la culture** de Morangis et de Savigny.

• **Événements culturels** : 6^e édition du Festival les Irlanday's ; saison Kaléidoscope de l'espace Jean-Lurçat ; Hors d'œuvres ; Nos paysages ; 13^e édition de Session2Style ; Au détour des pages ; Histoires à petits-pas ; Des idées en débat ; clôture du projet Val'art.

78 manifestations se sont déroulées à l'espace Jean-Lurçat, soit 20292 spectateurs ou participants.

30 événements culturels

5 séances de cinéma d'été



Une aggro durable

Au cœur de la problématique du vivre ensemble, la culture participe au développement personnel et collectif. La politique culturelle insiste sur la transversalité. Mobilisant plusieurs fonctions (de la formation, à la diffusion, création et sensibilisation), les projets participent au développement de la culture comme créatrice de lien social et permettent de dépasser la « consommation » de culture.

FACILITER l'accès de tous à la diversité des cultures et savoirs

Les 5 médiathèques de l'agglomération fonctionnent en réseau. Elles proposent une offre multisupports et s'inscrivent dans la proximité. Outre l'accueil du grand public, elles travaillent en partenariat étroit avec le monde éducatif, les acteurs sociaux et le tissu associatif du territoire.

> **Les horaires d'ouverture des médiathèques** ont évolué pour répondre aux attentes des publics et à une plus grande cohérence de réseau. C'est ainsi que la médiathèque Simone de Beauvoir ouvre jusqu'à 20h le mardi soir ; les autres médiathèques ouvrent jusqu'à 19h un soir par semaine. Trois établissements ouvrent en journée continue les mercredis et samedis.

> **La médiathèque René Goscinny, dans le quartier du Noyer-Renard à Athis-Mons, a été agrandie**, passant de 150 à 200 m², et réaménagée pour proposer des espaces plus accueillants et conviviaux. De nouveaux services y sont proposés : en plus des livres, de la presse et des actions culturelles, le public a désormais à sa disposition deux postes internet, des CD et des DVD.

> **Le service de la navette des documents** est très utilisé par les usagers qui peuvent emprunter

et rendre des documents dans n'importe quelle médiathèque du territoire, ou faire venir le document de leur choix dans leur médiathèque de proximité. En 2012, 71 479 documents ont été transportés d'une médiathèque à l'autre, soit une progression de plus de 40 % par rapport à 2009.



Inauguration de la nouvelle médiathèque Goscinny à Athis-Mons



Ateliers d'initiation à la danse.

Une aggro durable

La navette de documents permet de minimiser le déplacement des usagers en véhicule individuel pour aller chercher des documents et répond ainsi à une exigence d'économie d'énergie. Pour effectuer certains déplacements professionnels, les bibliothécaires utilisent des vélos ou vélos électriques.

7 283

inscrits actifs, soit + 11% par rapport à 2009

296 230

prêts de documents, soit + 28% par rapport à 2009

7 482

participants aux 267 actions culturelles proposées : *On danse ?*, *Mois des livres pour les tout-petits*, *Au bord des pages*, racontines, brunchs lecture...

Perspectives 2013

- Proposer des **CD et DVD** dans toutes les médiathèques du territoire.
- Intégrer au réseau la **bibliothèque de Morangis**.
- Installer devant toutes les médiathèques une **boîte de retour** permettant aux usagers de rendre leurs documents en dehors des heures d'ouverture

INITIER le public aux arts visuels

L'École et Espace d'art contemporain Camille Lambert est un lieu de formation et d'exposition consacré aux arts visuels. L'établissement est très investi dans la politique de la Ville.

> La distribution des espaces de l'école a été revue.

Les ateliers qui se déroulaient dans un pavillon ancien, devenu inadapté à l'accueil du public, ont été transférés en rez-de-chaussée du bâtiment principal.

> Jardin des arts, un nouvel atelier d'initiation a été mis en place avec le Conservatoire de musique. Il encourage les pluridisciplinarités : éveil aux disciplines corporelles, musicales et plastiques. Il s'adresse aux enfants de 6 ans.

> Le projet Lieux communs, initié avec la Maison de Banlieue et de l'Architecture, a réuni 130 élèves ou enfants et un groupe de retraités, autour de la redécouverte de leur territoire. Les ateliers avec l'artiste Laure Tixier ont abouti à la réalisation d'un flip-book.

> Dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances et du Contrat urbain de cohésion sociale, quatre stages de pratiques artistiques ont été organisés avec l'association Une Chance Pour Réussir et l'Espace des Clos à Athis-Mons. L'École d'art a aussi participé à Regards croisés, un projet sur la mémoire collective du quartier du Noyer-Renard à Athis-Mons.

> Le partenariat avec le service de probation, d'insertion et de prévention de l'Essonne (SPIP) s'est poursuivi. Trois stages de pratique artistique ont été menés auprès de détenus de Fleury Mérogis ainsi qu'une projection de films d'animation. Un groupe de détenus est venu visiter une exposition ; une première pour la maison d'arrêt de Fleury.



Exposition à la Coulée verte à Paray-Vieille-Poste dans le cadre des Espaces créatifs.



Une agglo durable

Les Espaces créatifs proposent une mise en valeur des pratiques amateurs. Cette manifestation a eu lieu sur un mois, avec un temps fort sur le week-end durant lequel le public est convié à des rencontres autour de la musique, de la danse et des arts visuels dans les parcs et jardins publics.

Perspectives 2013

• **Hors d'œuvres** propose sous forme biennale un parcours déambulatoire. Cette sixième édition investira 14 jardins de particuliers avec des installations de plasticiens. Au gré d'un week-end, des petites formes de spectacles vivants, proposées par le Conservatoire de musique et le Centre culturel des Portes de l'Essonne, jalonnent le parcours et accompagnent le public dans sa promenade.

• **Nos paysages** poursuivra le travail entrepris avec la Maison de Banlieue et de l'Architecture auprès des publics scolaires, jeunes et adultes, autour de l'exploration du territoire, projet croisant création contemporaine plastique, approche sensible, connaissances patrimoniales, historiques et géographiques avec des publics scolaires, jeunes et adultes.

180

élèves

4

expositions, visitées par
2689 écoliers et collégiens

380

personnes ont participé
aux espaces créatifs

ENSEIGNER la musique, la danse et le théâtre

Le Conservatoire des Portes de l'Essonne est un établissement d'enseignement artistique et culturel, un lieu ressources pour les pratiques artistiques amateurs et un espace de création qui contribue à la vie culturelle du territoire.

> **Dans le cadre de la demande d'agrément** en Conservatoire à rayonnement départemental, les enseignants du Conservatoire ont profité de la fermeture des bâtiments pour rénovation, pour travailler à la rédaction des projets pédagogiques par département et par classe. Cette réflexion a permis de traduire les grandes orientations du projet d'établissement pour chaque discipline et d'affiner les cursus et parcours d'enseignement ainsi que les modalités d'évaluation.

> **Sortie de la première promotion CàPA** (classe à pratique artistique) du collège Delalande à Athis-Mons.

> **10^e édition des Coulisses en Fête** : projet interdisciplinaire rassemblant plus de 150 élèves issus des conservatoires d'Ile-de-France autour d'un conte musical d'après le *Diamant bleu*, une nouvelle de Conan Doyle.



Concert de musique ancienne.



Concert à l'espace Jean Lurçat dans le cadre de Coulisses en fêtes, une manifestation à rayonnement régional.



Une aggro durable

Réutilisation systématique du papier brouillon pour les impressions internes.

956
élèves inscrits

2572
élèves non inscrits bénéficiant
d'une activité régulière dans le
cadre des projets scolaires

81
manifestations et concerts

Perspectives 2013

- **Réorganisation du service** avec le départ à la retraite d'un des directeurs.
- **Sensibilisation des élèves** à la posture du musicien.
- **Projets Duke Ellington et Purcell.**

JOUER pour se rencontrer

Les ludothèques sont des équipements culturels où se pratiquent le libre jeu, le prêt et des animations. Leur démarche est intergénérationnelle et s'inscrit dans la démocratisation de l'accès à la culture. Elles organisent des manifestations hors les murs gratuites et fréquentées par un large public.

> **L'accueil scolaire** constitue une part importante de l'activité du réseau à côté de l'accueil du public. Les projets 2011/2012 ont porté sur les jeux mathématiques et de construction pour les écoles élémentaires ; les jeux de règles, de coopération, de langage et la socialisation pour les maternelles. Un travail a été mené sur l'art et le jeu avec l'Espace et l'école d'art dans plusieurs écoles primaires. Les ludothèques ont également travaillé avec les équipes pédagogiques et les collégiens de sections d'enseignement général et professionnel adapté.

> **Les manifestations hors les murs** : dans la continuité de leurs missions, les ludothèques organisent des événements hors les murs et gratuits qui s'adressent à tous les habitants du territoire et connaissent un succès croissant : Jeux story une nouveauté pour les ados et les

adultes, Journée Mondiale du jeu (70 % de visiteurs en plus par rapport à 2011), Salon jeux et jouets (80 % de visiteurs en plus), Fête de fin d'été... L'objectif est de faire connaître le jeu comme une activité créatrice de lien social, amusante et essentielle dans la construction de l'individu. 5 300 personnes ont ainsi participé aux événements des ludothèques.

> **Des interventions ludiques ont été organisées durant l'été au Centre aquatique** autour des jeux traditionnels, stratégiques et des jeux de sociétés adaptés pour les jeunes enfants. Le public, venu nombreux, a apprécié ces moments divertissants. Cette action sera reconduite pendant tout l'été 2013.

Une animation au Parc de la Coulée Verte à Paray-Vieille-Poste a été organisée fin août.



Jeux story, un rendez-vous pour les ados et les adultes.



Une agglo durable

Organisation en 2012 d'ateliers de création d'objets et de jeux avec des matériaux de récupération, dans le cadre des actions de sensibilisation menées par l'agglomération pour la prévention des déchets et la promotion du recyclage. Mise en place en 2013, d'ateliers de créations de jouets avec un artiste.

Perspectives 2013

- Organisation de la **Semaine du Jeu** à Paray-Vieille-Poste, une manifestation pour les écoliers et les familles sur le thème de l'art, de la science et du jeu.
- Création d'un **portail web unique** médiathèque-ludothèque avec base de données commune.
- Etude pour une nouvelle implantation de la **ludothèque du Val** dont les locaux sont devenus exigus.

17 151

usagers, soit + **3,98 %**
par rapport à 2011

10 078

jeux et jouets empruntés,
soit + **42,38 %** par rapport à 2011

3 945

élèves accueillis dans le cadre
du travail avec les écoles

ENCOURAGER la dynamique culturelle associative

L'agglomération soutient notamment le Centre Culturel et la Maison de Banlieue et de l'Architecture.

Le Centre Culturel

> Le centre culturel assure la **diffusion de spectacles et de films**. Il met en oeuvre des **actions culturelles** et anime des **cours de théâtre**.

> **Un système de projection numérique** a équipé les salles de cinéma Ventura d'Athis-Mons et Varda de Juvisy-sur-Orge.

> **Côté spectacles**, l'année 2012 a été marquée par la diversité des propositions et l'attention portée à l'ouverture sur le monde.

> **La mise en place de la billetterie en ligne** en janvier 2012 a su répondre aux attentes des spectateurs.

> **Dans le cadre de sa mission de soutien à la création**, le Centre a poursuivi l'accueil d'équipes artistiques dans le cadre du dispositif « plateaux solidaires » d'Arcadi, et soutenu des projets de création



Spectacle Jean public au théâtre Jean Dasté à Juvisy.

La Maison de Banlieue et de l'Architecture

> La MdBA est **un centre d'interprétation de l'environnement urbain**, du patrimoine en banlieue et de l'architecture.

> **Deux expositions** ont été présentées : « Tandis que sous le pont : ponts et ouvrages d'art en Essonne », réalisée par la Maison de Banlieue et « Quand passent les usines ».

> **L'action culturelle** auprès du jeune public et en direction des usagers des structures sociales s'est poursuivie. La fréquentation globale a augmenté de 10% grâce au renforcement des partenariats avec les structures sociales.

> **Le projet « Lieux communs »**. Lire page 42.



© coll. MdBA

Balade à la découverte du patrimoine local.

Perspectives 2013

• **Installation d'un projecteur numérique** à l'Avant-Scène de Paray-Vieille-Poste

29

spectacles programmés,
61 représentations et
10 275 spectateurs

241

films, dont 146 classés « Art et
Essai », projetés dans les trois
cinémas, soit 1384 séances
et 27 902 spectateurs

147

classes
concernées par
l'action culturelle

Perspectives 2013

• **Expositions** « La vraie nature de la banlieue : quelques exemples essonnais »

• **Projet « Nos paysages : vécus, traversés, imaginaires... »**, avec l'Ecole et espace d'art contemporain Camille Lambert

250

visites guidées du territoire
ou d'exposition

5 154

personnes touchées par
les actions de la Maison de
Banlieue

5 000

documents disponibles au
centre de documentation

OFFRIR des équipements aquatiques performants

Le centre aquatique a rouvert ses portes après plusieurs mois de fermeture à la suite d'une inondation ayant endommagé les installations techniques. Les activités ainsi que l'accueil des écoliers ont pu reprendre.

> **De nouvelles animations ont été organisées au centre aquatique** : la première soirée zen a été un grand succès. Durant l'été, des animations ont été mises en place avec les ludothèques. Toutes les activités étaient par ailleurs complètes dès la fin des inscriptions.

> **Le Plan d'organisation de la sécurité et des secours** a été refondu afin de renforcer la sécurité des usagers. L'ensemble des maîtres nageurs sauveteurs a été formé aux premiers secours en équipe niveau 2, une première dans le domaine de la sécurité des piscines publiques.

> **La piscine S. Berlioux** a accueilli davantage de classes et s'est organisée en conséquence. Les évaluations quant à l'acquisition du « savoir nager » par les écoliers et collégiens sont probantes : 74.85% des élèves ont atteint le 3^e palier du socle de compétences ; 1.85% le 2^e palier ; 12.96% le 1^{er} palier.

> **Les activités associatives**, notamment la gym aquatique, représentent plus du tiers de la fréquentation de la piscine Suzanne Berlioux.

Perspectives 2013

- Développement des animations au centre aquatique dans le cadre d'un programme annuel.
- Développement des formations BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) et mise en place d'une révision MNS (Maître Nageur Sauveteur) en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.
- Augmentation de la fréquentation scolaire à la piscine S. Berlioux avec l'ouverture d'un nouveau groupe scolaire sur les villes de Juvisy et Athis-Mons.
- Réflexion globale sur le moyen et long terme, sur le devenir de la piscine S. Berlioux, ouverte en 1975.

196 296
entrées au centre aquatique dont
18 848 scolaires

9 608
abonnés au centre
aquatique

48 623
personnes ont fréquenté la
piscine S. Berlioux



Nouvelles animations au centre aquatique : soirée zen et rendez-vous d'été.



Les 12 heures de natation à la piscine Suzanne Berlioux.



Une aggro durable

Le personnel et les intervenants du centre aquatique ont été sensibilisés à la maîtrise des dépenses d'énergie. Cette première action sera complétée par d'autres dès 2013.

Des travaux ont été réalisés sur le circuit de traitement des eaux de la piscine S. Berlioux afin de réduire les consommations d'eau, d'énergie et de produits de traitement. Une étude sur la récupération de la chaleur des eaux usées a également été menée.



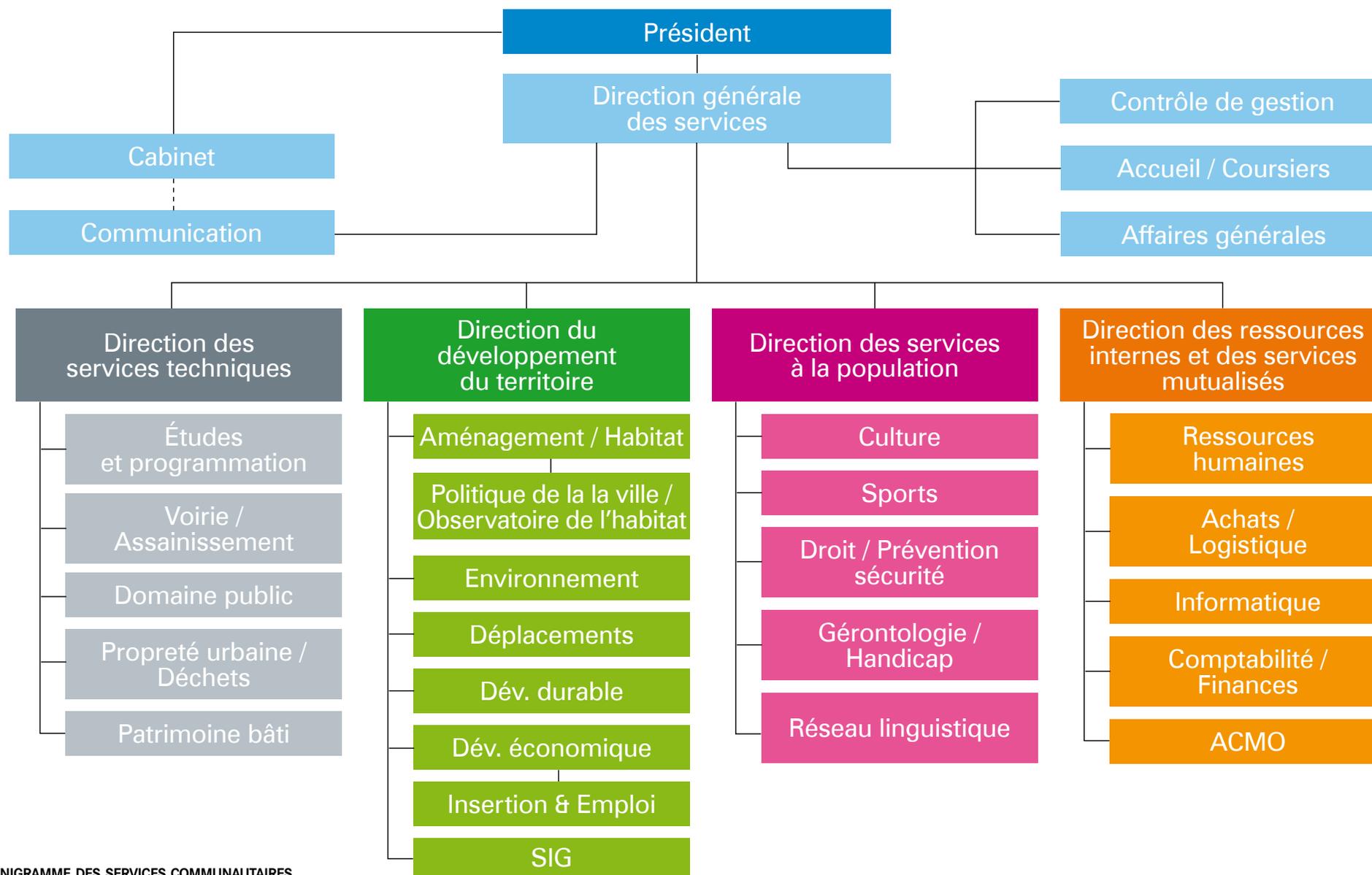
9 UNE ORGANISATION ÉCO-CITOYENNE

■ 47/58 ■

L'organisation administrative
Ressources humaines
Affaires générales
Prévention des risques
Communication
Accueil et coursiers

SIG
Finances
Achats et logistique
Patrimoine bâti
Informatique

L'ORGANISATION administrative



RESSOURCES humaines

A la fin de l'année 2012, La Communauté d'Agglomération comptait 322 agents permanents. L'effort porte sur la formalisation des procédures, l'évaluation et la formation.

> **L'entretien professionnel** a été mis en place en remplacement de la notation classique dans le cadre d'une réforme de l'évaluation. Le dispositif a fait l'objet d'une démarche participative.

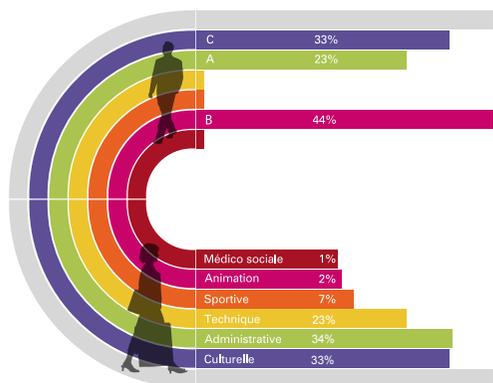
> **Premier règlement intérieur** de la collectivité a été édité.

> **Le régime indemnitaire** a été mis en cohérence. Une part qualité liée à l'évaluation annuelle a été introduite.

> **Le journal interne** a été relancé. Il paraît 4 fois par an.

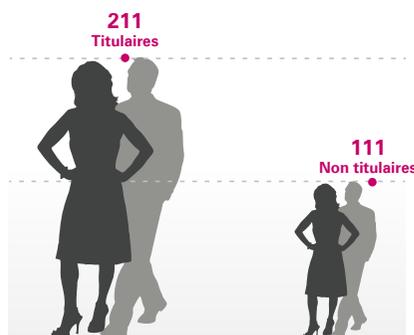
> **Les indicateurs RH** ont été perfectionnés.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE

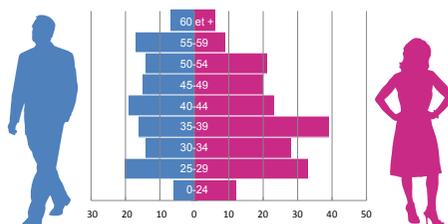


RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR FILIÈRE

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ÂGE ET SEXE



Une aggro durable

Projet de **dématérialisation des paies** pour réduire la consommation de papier et les impressions.

Perspectives 2013

- Mise en place de la **protection sociale complémentaire** (risques santé et prévoyance).
- **Programme pluriannuel des sélections professionnelles** dans le cadre de la loi de résorption de l'emploi précaire.
- **Ajustement des modalités et outils de l'entretien professionnel.**

56

recrutements dont 43 remplacements

20

formations d'intégration

4

promotions internes et 8 avancements de grade

59

agents ont participé aux sessions de sensibilisation aux addictions

82,1%

des agents ont bénéficié d'une formation

608

demandes de prestations effectuées auprès du CNAS

198

actions de formations, dont 28 organisées en interne, soit 1077 jours de formation

226

agents reçus par l'assistante sociale, dont 56 de la Communauté d'agglomération

AFFAIRES générales

Les affaires générales recourent les affaires juridiques, la préparation et le suivi des réunions des assemblées, les assurances et les archives.

> **L'arrêté préfectoral portant extension du périmètre** de la Communauté aux communes de Morangis et Savigny-sur-Orge, au 1^{er} janvier 2013, dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, a été l'aboutissement d'une longue concertation au sein de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

> **Prise d'effet du nouveau contrat d'assurance responsabilité civile.** En matière de dommages aux biens, l'agglomération a par ailleurs été indemnisée pour les dommages et la fermeture du centre aquatique en 2011.

> **Les locaux des archives** ont été aménagés avec la création d'espaces de travail, dont un pour le public, et d'un magasin avec plus de 2 km de rayonnages. Les archives regroupent aussi celles des villes membres. Les fonds des communes et de la Communauté d'agglomération sont regroupés en un lieu unique et représentent 1977 mètres linéaires.



Les rayonnages des archives représentent 2,68 km.



Une agglo durable

Les ¾ des consultations internes ou de cabinets juridiques, la quasi totalité des déclarations de sinistres et des échanges avec les assurances s'effectuent par courriel.

Lancement d'une étude pour la dématérialisation des convocations aux instances communautaires.

Les pièces jointes aux ordres du jour sont transmises par courriel ou consultables sur place.

Perspectives 2013

- **Assurer et améliorer la sécurité juridique** de tous les actes émanant de la Communauté. Renforcer son rôle « ressources ».
- Mise en place des **registres des décisions conformes** à la nouvelle réglementation.
- **Classement des fonds d'archives** pour répondre aux besoins de l'administration et des citoyens.

451
décisions du président

42
délibérations du bureau

164
délibérations du conseil

30
réunions de commissions

40
sinistres déclarés contre 77 en 2011

327
dossiers d'archives communiqués en interne et 36 dossiers en externe

PRÉVENTION DES RISQUES

en hygiène et sécurité

Le conseiller prévention assiste la collectivité dans la démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels.

> **Recensement des fiches de données sécurité (FDS).** Il s'agit de collecter la fiche de données sécurité de l'ensemble des produits toxiques utilisés par la Communauté d'agglomération afin d'évaluer les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les agents. Ces éléments seront retranscrits dans un document unique et permettront la mise en place de moyens de prévention adéquats.

> **Les accidents du travail** font désormais l'objet d'un suivi systématique : rencontre de l'agent concerné avec le conseiller de prévention, compte rendu pour la mise en place de mesures de prévention adaptées.

> **Etablissement d'un modèle de document unique** récapitulant les risques pour la santé et la sécurité de ses employés. Cette évaluation constitue un préalable à la définition des actions de prévention. Ce document sera tenu à disposition des membres du Comité d'Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail, de l'inspecteur du travail et du médecin de prévention. Il fera l'objet d'une mise à jour annuelle, ou lors de toute décision importante modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité, les conditions de travail ou lors de l'ajout de nouvelles informations concernant l'évaluation d'un risque.

Perspectives 2013

- **Réalisation du document unique** permettant la mise en place d'une politique de prévention visant à réduire les risques des agents et les accidents de travail.
- **Formation du personnel volontaire à la sécurité incendie** et exercices afin d'assurer une bonne évacuation en cas d'incident.

5 nouveaux défibrillateurs ont été installés dans les bâtiments communautaires, portant leur nombre à 25.



COMMUNICATION

Mieux valoriser le + apporté par l'agglomération : c'est l'objectif du plan de communication. Il décline une quarantaine de campagnes ou d'actions liées aux différents domaines d'intervention de la communauté : services publics, culture et loisirs, cadre de vie, développement territorial.

> **Mise en place d'une signalétique** : des enseignes, kakémonos et panneaux signalent désormais le siège et les 24 équipements communautaires. La solution technique concilie sobriété, design et robustesse. Des panneaux d'affichage ont également été installés en complément. La signalétique des équipements facilite leur identification et contribue à inscrire l'action de la Communauté d'agglomération dans la proximité.

> **Le magazine et l'agenda sont désormais édités en braille** et version audio pour les personnes mal voyantes. La pagination du magazine et de l'agenda a été augmentée pour anticiper les besoins nés de l'extension du territoire.

> **L'évènementiel s'est développé et permet de rencontrer un nouveau public** : participation aux forums de rentrée organisés par les villes, inaugurations, stand lors des manifestations locales.

> **La communication interne s'est renforcée** avec la création d'une nouvelle lettre d'information interne et de plusieurs documents avec la DRH.

> **L'environnement et le cadre de vie** ont été des thèmes forts de la communication de l'agglomération en écho au lancement du plan de prévention des déchets et à la réorganisation de la collecte des déchets.

> **La saison culturelle des Portes de l'Essonne**. Mise en place d'une identité graphique et de supports communs entre l'agglomération et son centre culturel afin de valoriser l'offre de spectacles vivants proposée sur le territoire et d'optimiser la communication.

> **L'été à nos Portes**. Campagne de promotion des activités estivales.



Participation aux forums organisés par les villes.

Une aggro durable

La communication numérique est privilégiée. Après la refonte du site internet, la présence de l'agglomération sur les réseaux sociaux s'est développée.

Une solution d'e-mailing a été mise en place pour délivrer aux habitants et usagers une information rapide et personnalisée. La montée en puissance de cette application permettra de réduire de 25 à 50 % les volumes d'édition papier.

Perspectives 2013

- Renforcement de la **communication en matière de propreté et de respect de l'espace public**.
- Accompagnement du **chantier du tramway** et de son prolongement jusqu'à Juvisy.
- Mise en place de la **version mobile du site web**.
- Accompagnement de **l'extension de l'agglomération** : information des usagers et des citoyens, communication interne.
- Elaboration et mise en œuvre du plan de communication de **l'édition 2013 du festival des Irlandais**.

259 58

reportages
photos

88

communiqués
de presse

50%

de visites en + sur le
site web, soit 8000 par
mois

ACCUEIL et coursiers

Le service accueil assure le primo accueil physique et téléphonique de l'agglo et l'enregistrement du courrier. Le service des coursiers est un service mutualisé avec les villes.



> **Synergies** : Depuis le mois de juin 2012, les agents de l'accueil et les coursiers sont sous la responsabilité de l'assistante du Directeur Général des Services et sont réunis en un seul service. Cette nouvelle organisation permet de développer des synergies. Les agents d'accueil ont en charge l'accueil physique et téléphonique, de l'enregistrement du courrier, de son affranchissement et de sa distribution au sein de la communauté. Ils s'occupent aussi de la gestion des salles.

> **Le service des coursiers** a été mutualisé avec les villes en 2006 pour répondre à des besoins d'organisation et de rationalisation. 4 coursiers font des tournées par secteur et un coursier gère plus spécifiquement les urgences sur le territoire et en Ile-de-France. L'activité est dense car malgré la mise en place de la dématérialisation des documents pour certains services (assemblées, marchés publics) il y a beaucoup de courriers et de documents administratifs à transmettre notamment à la préfecture, à la sous-préfecture et aux trésoreries.

Une aggro durable

Le courrier est enregistré dans un logiciel qui permet sa dématérialisation, les services peuvent le consulter, le traiter et le transmettre en copie au sein de la communauté sans avoir à faire des copies papier. Ce système permet d'économiser le papier et les encres.

Les tournées des coursiers seront réorganisées en 2013 pour intégrer les nouvelles villes et les optimiser dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial afin de réduire la facture énergétique de l'agglo.

Perspectives 2013

- **L'extension du territoire** aura un impact sur l'activité du service, notamment sur les volumes (courriers, appels téléphoniques et accueil physique...).
- Organisation d'une **formation** spécifique à l'accueil du public.

19 511
courriers reçus en 2012 (19 370 en 2011)

394
coursures urgentes

SYSTÈME D'INFORMATION géographique

L'application SIG WebVille est désormais accessible aux agents des villes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste. Le SIG a été visité plus de 2400 fois. Il est le support de partage de plus de 70 couches de données. 30 agents ont été formés à son utilisation.

> Des applications métiers ont été développées :

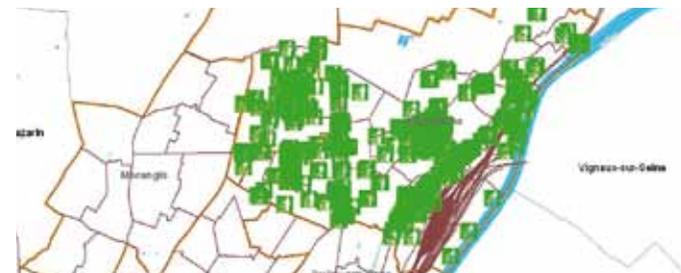
« Zones de collectes » permet de répondre plus rapidement et précisément aux appels téléphoniques des usagers concernant les prochains jours de ramassage des ordures ménagères, des encombrants, des déchets végétaux ou du verre.

« Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public » permet de cartographier les passages piétons et les trottoirs ayant fait l'objet de travaux de mise en conformité.

« Composteurs » pour gérer les 1647 composteurs délivrés depuis 2002 par l'agglomération.



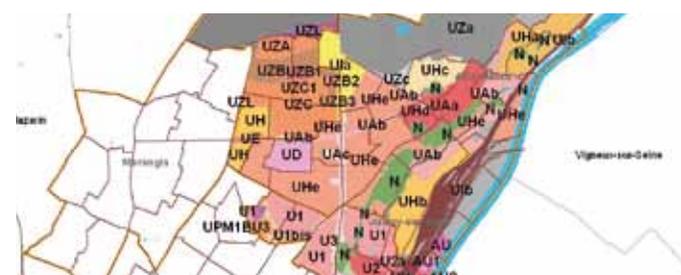
Extrait du SIG : les tournées de collecte des déchets.



L'implantation des poubelles.



Les équipements publics.



Le plan local d'urbanisme.

Perspectives 2013

- Déployer l'outil SIG pour les villes de Morangis et de Savigny-sur-Orge et intégrer leurs données.
- Continuer le développement d'applications métiers spécifiques pour faciliter la mise à jour des données.
- Développer des applications mobiles pour tablettes nomades.

70

bases de données cartographiées

2400

visites de l'application web interne du SIG



Une agglo durable

Les systèmes de géo localisation proposés par le SIG permettront de développer des outils et procédures dématérialisés limitant ainsi le recours au papier.

Les versions d'essai des cartes réalisées par la SIG sont imprimées sur le verso de feuilles déjà utilisées.

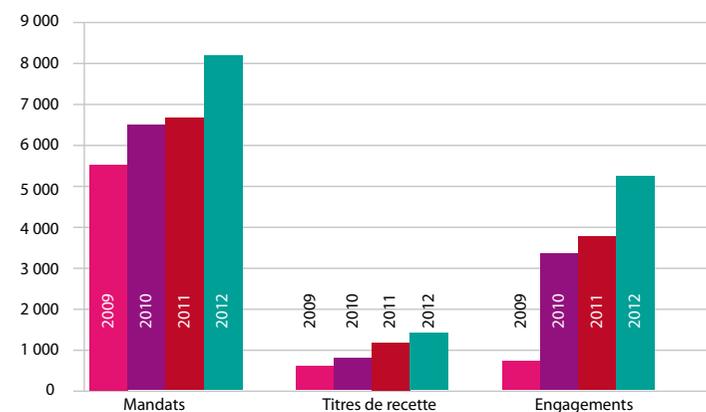
FINANCES

Outre la préparation et l'exécution du budget, la direction des finances veille au respect des nomenclatures comptables et du code des marchés publics. Elle analyse les écarts entre les prévisions et les réalisations.



> **L'exercice 2012** a de nouveau vu l'activité de la direction des finances augmenter sensiblement, mettant en évidence l'impact des transferts de compétences de 2010 sur l'activité de la direction.

> **Une cinquantaine de tableaux de bord** financiers et de l'activité ont été mis en place pour assurer le travail de contrôle et d'analyse de l'exécution budgétaire.



ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE COMPTABILITÉ

Perspectives 2013

- Accompagner l'extension de l'agglomération.
- Elaboration d'une **programmation pluriannuelle des investissements** pour faciliter les arbitrages budgétaires.
- **Dématérialisation des échanges** qui s'imposera aux collectivités dès 2015

ACHATS et logistique

Le service est mutualisé avec les communes de Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste. Il est chargé de la passation des marchés publics, de l'aide à la définition et à l'évaluation des besoins jusqu'à la notification des marchés ainsi que le suivi administratif et juridique de l'exécution. Il assure les achats de fournitures administratives, la gestion de la flotte de véhicules et des photocopieurs.

> **Groupement de commandes.** Dans le but de réaliser des économies d'échelle, l'agglomération et ses communes membres se sont groupées pour la passation des marchés

publics concernant le mobilier urbain, le câblage courant faible, les fournitures de bureau, les vêtements de travail.

NOMBRE DE MARCHÉS TRAITÉS

	Agglomération	Paray-Vieille-Poste	Juvisy-Sur-Orge	Total
Procédures adaptées	77	108	44	229
Appel d'offres	31	14	18	63
Délégation de services publics	1	0	0	1
Total	109	122	62	293

Perspectives 2013

- Afin de continuer à mieux acheter, le service privilégiera la **prise en compte des exigences environnementales, économiques et sociales.**
- **Organisation de journées de formation** sur les innovations des cahiers des clauses administratives générales et leurs conséquences dans la préparation, la passation et l'exécution des marchés.

Une agglo durable

Toutes les consultations des entreprises dans le cadre des marchés publics lancées par l'agglomération font l'objet d'une procédure dématérialisée qui permet aux candidats de télécharger les dossiers de consultation et de déposer une offre par voie électronique.

La Communauté d'agglomération intègre dans ses marchés publics, une clause d'insertion sociale en tant que condition obligatoire d'exécution. Il s'agit d'encourager les entreprises attributaires à réserver une partie du volume d'heures travaillées à des personnes en parcours d'insertion. Afin de

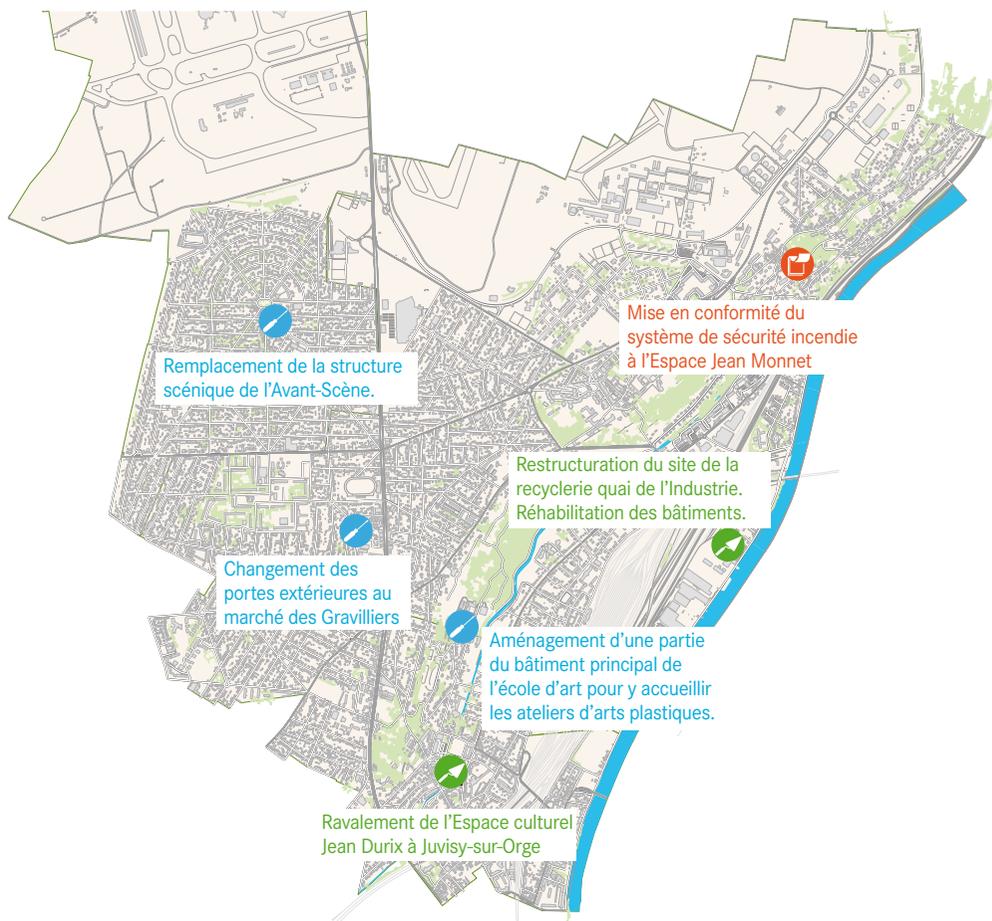
rendre ce dispositif plus efficace, il a été décidé de confier sa mise en œuvre à une structure unique. Le Plie Intercommunal Nord Essonne a ainsi été désigné pour tenir le rôle de « guichet partenarial de mutualisation ». Cette mutualisation permet de construire des parcours d'insertion et de proposer aux entreprises une offre de services plus large.

Les personnes concernées par cette action sont notamment des chômeurs de longue durée, des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), des jeunes ayant un faible niveau de formation ou à la recherche d'un premier emploi.



PATRIMOINE bâti

La communauté d'agglomération assure l'entretien et la maintenance de sa trentaine de bâtiments et d'équipements. Un plan d'accessibilité PMR a été engagé. Une étude doit permettre d'améliorer leur performance énergétique.

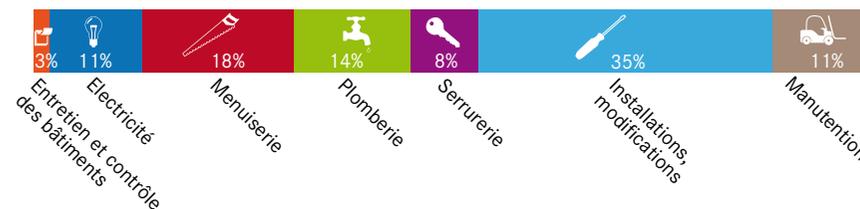


PRINCIPAUX CHANTIERS 2012

> **Le plan pluriannuel de mise en conformité PMR** (personnes à mobilité réduite) des bâtiments communautaires s'est poursuivi avec l'attribution d'un marché de travaux pour l'espace Jean Lurçat et l'espace culturel Jean Durix à Juvisy ; pour l'espace Jean Monnet et l'espace Goscinny à Athis-Mons ; pour la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry et l'Avant-Scène à Paray-Vieille-Poste.

> **Démarrage des travaux de réhabilitation d'une friche industrielle pour y installer la recyclerie**, quai de l'Industrie à Athis Mons. Une partie des bâtiments administratifs a été réaménagée pour créer des locaux pour la Direction du Développement du Territoire.

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS DE LA RÉGIE DES BÂTIMENTS (HEURES)



Une agglo durable

Lancement d'un marché pour la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique des bâtiments communautaires. Les résultats seront publiés début 2013. Ils permettront de programmer des travaux de rénovation pour réduire la facture énergétique de l'agglomération.

INFORMATIQUE

Le service informatique de l'agglomération et de la ville d'Athis-Mons est mutualisé. Il garantit aux utilisateurs le bon fonctionnement des systèmes et réseaux informatiques ainsi que de la téléphonie.

> **La virtualisation des postes serveurs** et le remplacement des postes lourds par des clients légers ont constitué les principaux chantiers du service. L'avantage principal du client léger est l'indépendance entre la machine et l'environnement de travail. En cas de panne de matériel ou encore d'un changement de bureau ou tout simplement quand un agent a besoin de se connecter depuis son domicile, la session est opérationnelle. La virtualisation permet également de réduire la taille du parc serveur et ainsi de gagner de la place.

> **Classes mobiles.** Les écoles élémentaires Curie, Jaurès et Pasteur d'Athis-Mons ont été dotées de classes informatiques mobiles avec des charriots de

15 ordinateurs portables. La solution, moins onéreuse que les salles dédiées en termes d'équipements et d'infrastructures, permet de proposer un environnement de travail adapté à chaque niveau.

> **Le projet de téléphonie** sous IP a été lancé en 2010 avec l'équipement du centre administratif d'Athis-Mons et du siège de l'agglomération. Le passage en fibre optique sur le territoire a permis de finir la deuxième phase de déploiement avec les sites des conservatoires et des médiathèques. La téléphonie sous IP permet aux agents de se joindre rapidement, à moindre coût sur tout le territoire.



Une aggro durable

La virtualisation des serveurs et le remplacement des postes informatiques lourds par des clients légers, qui consomment 5 fois moins d'électricité, permettent de réduire les consommations énergétiques.

Le service reconditionne systématiquement les équipements informatiques et bureautiques en fin de vie et limite ainsi sa quantité de déchets électriques et électroniques.

Perspectives 2013

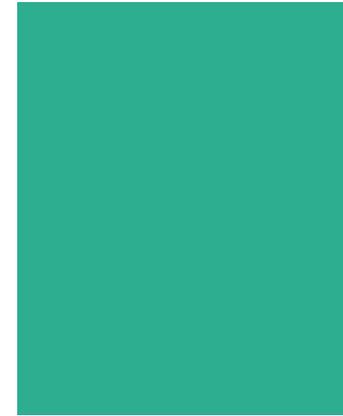
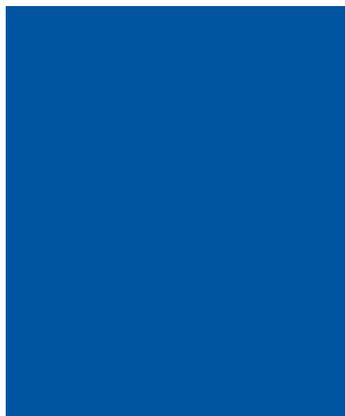
- Deuxième phase de **déploiement des classes mobiles**
- **Vidéo-protection**
- **Optimisation de la salle serveur**
- **Virtualisation des postes de travail**

5

fois moins d'électricité est consommée par un poste informatique léger par rapport à un poste lourd

50

sites sont gérés par l'informatique soit près de 750 postes sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération



RAPPORT annuel :
Coordination, Cyrille Boitel.
Secrétariat de rédaction,
Armelle Moreno.
Photos, Djamila Calin.
Photos aériennes, Philippe
Graindorge. Mise en page,
Emmanuelle Seguin.



Impression, Grenier.
Imprimé sur papier recyclé.



Communauté d'agglomération
Les Portes de l'Essonne
3, rue Lefèvre Utile
BP 300 91205 Athis-Mons Cedex.
Tél. : 01 69 57 80 00.
portesessonne.fr





Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne

3, rue Lefèvre Utile

BP 300 - 91205 Athis-Mons Cedex

Tél. : 01 69 57 80 00